

Rapport provincial

Programme d'immersion française

Revue de l'éducation en langue française
2016-2017

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION DU
MANITOBA

BUREAU DE L'ÉDUCATION
FRANÇAISE

Données de catalogage avant publication – Éducation Manitoba

Revue de l'éducation en langue française 2016-2017 : Rapport provincial.
Programme d'immersion française.

ISBN : 978-0-7711-7052-2 (PDF)

1. Français (Langue) – Étude et enseignement – Immersion - Statistiques.
2. Français (Langue) – Étude et enseignement – Manitoba - Statistiques.

I. Manitoba. Éducation Manitoba.
440.7107127

Tous droits réservés © 2019, le gouvernement du Manitoba représenté par
Le ministre de l'Éducation.

Ministère de l'Éducation du Manitoba
Division de l'éducation de la maternelle à la 12^e année
Bureau de l'éducation française
Winnipeg (Manitoba) Canada

Le présent rapport provincial appartient au gouvernement du Manitoba et est protégé par la loi sur le droit d'auteur. Il est permis de faire et de distribuer des copies à titre non lucratif à des fins éducatives, à condition de reconnaître le gouvernement du Manitoba comme source. Par souci de clarté, les copies ne doivent pas être vendues pour une somme qui excède les coûts de la production et de la distribution des copies.

À l'exception de ce qui précède, il est interdit de reproduire ou de redistribuer ce rapport sans obtenir préalablement l'autorisation de la province du Manitoba. Pour demander une telle autorisation, veuillez faire parvenir une demande par écrit en indiquant votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone et l'utilisation prévue,
y compris le nombre de copies à produire et tous les détails pertinents.

Pour présenter une demande ou obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec le bureau du droit d'auteur du Manitoba par courriel, à copyright@gov.mb.ca, ou par télécopieur, au 204-948-2219.

This document is available in English.

Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes.

Table des matières

Le Programme d’immersion française – Sommaire exécutif.....	3
Préambule.....	4
Introduction.....	5
1 ^{re} partie : La création d’un milieu immersif.....	7
La présence de personnel enseignant et administratif qualifié	7
L’exposition à la langue française.....	9
L’inclusion et le soutien adéquat pour tous les élèves.....	10
Un milieu linguistique riche	17
2 ^e partie : La valorisation de l’expérience linguistique et éducative des élèves	19
Mettre l’accent sur l’acquisition de la langue française.....	19
Impact sur l’apprentissage des élèves.....	21
3 ^e partie : Le personnel enseignant et l’apprentissage professionnel.....	24
Le recrutement et la rétention du personnel.....	24
L’apprentissage professionnel.....	26
4 ^e partie : Les tendances en matière d’inscriptions.....	28
Statistiques d’inscriptions à l’échelle provinciale.....	28
La rétention (et l’attrition).....	36
La visibilité et la communication	37
Les perceptions des écoles à l’égard de l’expérience des élèves	38
Les initiatives scolaires pour favoriser l’essor du Programme d’immersion française en 2016-2017	40
Démarche d’autoévaluation des écoles.....	44
Dernières observations.....	46
Conclusion.....	51

Le Programme d’immersion française – Sommaire exécutif

En 2016-2017, le Programme d’immersion française était offert dans 22 divisions scolaires de la province. Plus de 24 000 élèves de 113 écoles publiques étaient inscrits au Programme, soit quelque 13 % des élèves du réseau public de la maternelle à la 12^e année. Ce nombre comprend plus de 12 000 élèves de la maternelle à la 3^e année, 7 000 élèves de la 4^e à la 8^e année, et 4 500 élèves de la 9^e à la 12^e année.

La Revue de l’éducation en langue française (la Revue) a pour but d’établir dans quelle mesure les écoles mettent pleinement en œuvre un Programme d’immersion française qui permet à tous les élèves de développer leurs compétences linguistiques, d’atteindre le succès académique et d’acquérir une identité plurilingue.

Afin de déterminer le degré de succès de la pleine mise en œuvre, un questionnaire envoyé aux écoles d’immersion française permet de recueillir des données dans quatre volets clés, de même que sur les perceptions entourant l’expérience des élèves. Les quatre volets clés sont *la création d’un milieu immersif*, *la valorisation de l’expérience linguistique et éducative des élèves*, *le personnel enseignant et l’apprentissage professionnel*, et *les tendances en matière d’inscriptions*.

Le présent rapport fournit une compilation des données de 2016-2017 ainsi que certains résultats comparatifs des données recueillies lors des trois sondages menés au cours d’un cycle de cinq ans (2013-2014, 2015-2016, 2016-2017). Il comprend aussi des données du Réseau informatique d’éducation (RIE).

La démarche, de répondre aux questionnaires des dernières années, a contribué à renseigner les écoles et les divisions scolaires sur la nature des initiatives mises en place en matière d’immersion française. Plusieurs volets révèlent des améliorations pour la période que vise le rapport.

- Suivant des recommandations antérieures, de nombreuses initiatives ont visé principalement l’amélioration du milieu immersif dans les écoles. De plus, malgré les difficultés de recrutement actuelles, la présence relativement élevée de membres du personnel bilingue dans des rôles de soutien, de direction et d’enseignement contribue à l’amélioration du milieu immersif.
- Conformément à la vision de l’immersion française, les écoles connaissent un succès modéré quant à l’apprentissage linguistique dans diverses matières scolaires. Le développement des compétences linguistiques ainsi que l’accroissement de l’engagement, de la motivation et de la confiance des élèves, devraient faire l’objet d’une attention consciente et constante afin que l’apprentissage du français devienne une pratique quotidienne dans toutes les matières. L’apprentissage professionnel pour soutenir l’acquisition du français par la matière a également constitué une priorité à tous les niveaux d’enseignement.
- Le rapport révèle un taux d’inscription au Programme d’immersion française croissant et constant. Aussi positive que soit cette nouvelle, force est d’admettre que les élèves continuent d’abandonner le Programme en grand nombre aux niveaux intermédiaire et secondaire.

La recommandation pour l’avenir consiste à poursuivre la collaboration et le dialogue entre les écoles, les divisions scolaires et le Bureau de l’éducation française pour que nous puissions travailler collectivement à répondre aux besoins changeants du Programme d’immersion française et à améliorer sa mise en œuvre dans toutes les écoles.

Pour garantir la réussite globale du programme, il nous faut cibler des initiatives déterminantes pour remédier aux difficultés qui ont été relevées et ainsi soutenir le développement continu des compétences en français, la réussite scolaire et l’acquisition d’une identité plurilingue.

Préambule

En septembre 2014, le Bureau de l'éducation française a mis en place la **Revue de l'éducation en langue française** (la Revue) afin de soutenir la pleine mise en œuvre du Programme d'immersion française dans les écoles du Manitoba.

La Revue repose sur la vision du Programme d'immersion française au Manitoba, qui est de **former des citoyens du monde plurilingues, confiants, fiers et engagés**. Elle permet de mesurer la réussite du Programme en procédant à la collecte de données et en suivant le progrès accompli au fil des années. En s'appuyant sur ces données, les écoles peuvent mettre en œuvre des initiatives pour répondre aux défis identifiés, tout en aidant les élèves à développer continuellement leurs compétences linguistiques, à réussir académiquement et à développer leur identité plurilingue.

Les objectifs de la Revue sont les suivants :

- fournir des attentes précises en ce qui concerne le rôle et les responsabilités des divisions scolaires et des écoles en matière d'obligation redditionnelle;
- avoir un processus normalisé pour faire rapport sur le Programme d'immersion française;
- établir une collaboration et un dialogue entre les écoles, les divisions scolaires et le BEF en ce qui concerne la pleine mise en œuvre du Programme d'immersion française;
- permettre aux écoles et aux divisions scolaires de collecter des données afin d'améliorer le Programme d'immersion française;
- permettre aux écoles et aux divisions scolaires de réfléchir sur les réussites et sur les défis existants et de mettre sur pied des initiatives qui prolongent leurs réussites et répondent aux besoins de leur Programme d'immersion française;
- collecter des données provinciales qui serviront à établir un rapport provincial annuel complet sur l'état de l'enseignement en français langue seconde au Manitoba.

Pour déterminer dans quelle mesure les élèves remplissent les attentes du Programme, les écoles ont été invitées à réfléchir aux questions suivantes :

- Le Programme d'immersion française permet-il aux élèves, y compris ceux ayant des besoins spéciaux, d'atteindre un niveau approprié de compétences langagières en français et en anglais?
- Les élèves sont-ils fiers de leurs compétences langagières, et ont-ils confiance en leur capacité à parler français en public dans divers contextes, que ce soit des discussions en petit ou grand groupes ou des présentations devant divers auditoires, en classe, dans l'école et ailleurs?
- Les élèves ont-ils conscience de leur propre identité culturelle et sont-ils ouverts aux autres langues et cultures?
- Les élèves ont-ils confiance en leur capacité de participer à la francophonie dans leur communauté et ailleurs, et ont-ils le goût de le faire?
- Les élèves valorisent-ils l'apprentissage des langues comme élément clé pour devenir des citoyens du monde? Se voient-ils comme apprenant de langues tout au long de leur vie?

Le tableau 1, intitulé *La pleine mise en œuvre du Programme d'immersion française au Manitoba* (présenté dans l'introduction), résume la philosophie qui guide la Revue, énonce les attentes à l'égard des élèves et définit les quatre grands volets qui soutiennent sa pleine mise en œuvre.

Introduction

Ce document est le troisième Rapport provincial de la **Revue de l'éducation en langue française – Programme d'immersion française** que prépare le Bureau de l'éducation de langue française (BEF). Il présente un aperçu du Programme d'immersion française au Manitoba pour l'année scolaire 2016-2017.

En 2016-2017, 22 divisions scolaires sur 37 offraient le Programme d'immersion française à 24 105 élèves. Ce nombre représente environ 13 % des inscriptions totales dans les écoles publiques du Manitoba, de la maternelle à la 12^e année. On peut départager les inscriptions au Programme d'immersion française par niveaux scolaires et par régions :

- Par niveaux scolaires¹ :
 - 12 464 élèves (52 %) de niveau primaire (maternelle à 4^e année);
 - 7 052 élèves (29 %) de niveau intermédiaire (5^e à 8^e année);
 - 4 589 élèves (19 %) de niveau secondaire (9^e à 12^e année);
- Par régions :
 - 19 028 élèves (ou 79 %) d'écoles en milieu urbain;
 - 4 427 élèves (ou 18 %) d'écoles en milieu rural;
 - 650 élèves (ou 3 %) d'écoles du Nord².

Les données que contient ce rapport représentent la troisième ronde d'une collecte de données effectuée depuis 2013-2014. Cette dernière ronde a été réalisée à partir d'une version abrégée du questionnaire d'origine, et comprend diverses ventilations de données. Le présent rapport renferme la compilation des données recueillies auprès de 103 des 113 écoles offrant le Programme d'immersion française. Il présente en outre certains résultats comparatifs des données recueillies au cours des cinq dernières années. Les données sont regroupées selon les quatre volets qui soutiennent la pleine mise en œuvre du Programme d'immersion française, conformément au tableau 1. S'y ajoutent les données sur les perceptions à l'égard de la réussite des élèves selon les attentes du programme.

Le rapport comprend également un portrait provincial des inscriptions et des tendances pour l'année scolaire 2016-2017, de même qu'un survol des 11 années écoulées depuis 2006-2007 jusqu'à 2016-2017. Le rapport présente en outre les initiatives que les écoles ont poursuivies durant l'année 2016-2017 afin de renforcer les succès et répondre aux défis, de manière à garantir la pleine mise en œuvre du Programme d'immersion française.

L'analyse des données présentée en conclusion fournit un éclairage sur le niveau de succès des élèves, sur les facteurs des quatre volets qui influencent la réussite et sur les priorités pour l'avenir.

¹ Les élèves ayant des besoins spéciaux aux niveaux primaire (SE) et secondaire (SS) ont été exclus des données par niveaux scolaires. Les élèves SE et SS sont inscrits dans des classes sans niveau scolaire et sont âgés respectivement de 13 ans et moins et de 14 ans et plus.

² Les écoles dites « en milieu urbain » sont situées dans les zones géographiques des divisions scolaires de Winnipeg, Seven Oaks, Pembina Trails, St. James-Assiniboia, Louis-Riel, River East Transcona et Brandon. Les écoles dites « du Nord » sont situées dans les zones géographiques des divisions scolaires de Flin Flon, Kelsey, Mystery Lake et Frontier, alors que toutes les autres écoles sont considérées comme étant en milieu rural.

Tableau 1

LA PLEINE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'IMMERSION FRANÇAISE AU MANITOBA												
UNE EXPÉRIENCE LINGUISTIQUE RICHE												
LES ÉLÈVES – CITOYENS DU MONDE PLURILINGUES, CONFIANTS, FIERES ET ENGAGÉS												
LES ATTENTES DU PROGRAMME – LE CHEMINEMENT DE L'ÉLÈVE												
Développer continuellement ses compétences linguistiques		Acquérir de la confiance en ses compétences linguistiques en français		S'engager à apprendre et à utiliser le français		S'impliquer dans la communauté francophone		Développer son identité comme apprenant et interlocuteur plurilingues		Découvrir et expérimenter différents aspects de la francophonie		Développer des compétences interculturelles
Volet		Volet				Volet		Volet				
CRÉATION D'UN MILIEU IMMERSIF			VALORISATION DE L'EXPÉRIENCE LINGUISTIQUE ET ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES				LE PERSONNEL ENSEIGNANT ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE		LES TENDANCES EN MATIÈRE D'INSCRIPTIONS			
Une exposition intensive à la langue française	Du personnel enseignant et administratif qualifié	Un milieu linguistique riche	L'inclusion de tous les élèves et le soutien nécessaire à chacun	Mettre l'accent sur l'acquisition de la langue française	Un milieu scolaire enrichi	Impact sur l'apprentissage des élèves	Valoriser et encourager l'apprentissage des langues	Le recrutement et la rétention du personnel	La formation professionnelle	Visibilité et communication	Points d'entrée et transition	Rétention
Pourcentage adéquat d'enseignement en français de M à 12	Personnel enseignant bilingue	Affichage et visibilité du Programme d'immersion française	Élèves ayant l'anglais comme langue additionnelle	Favoriser l'usage de l'approche intégrée (intégrer davantage la langue au contenu dans toutes les matières)	Les activités organisées par les enseignants de toutes les matières enrichissent l'apprentissage académique	Cibler les attentes du Programme d'immersion dans toutes les matières	Encourager l'engagement et la responsabilisation des élèves envers l'apprentissage des langues	Nombre suffisant de candidats qualifiés	Tout le personnel comprend la philosophie et la méthodologie du Programme d'immersion française	Le conseil scolaire appui publiquement le Programme d'immersion française	Politique à l'égard des points d'entrée	Surveiller le taux d'inscription et le taux d'abandon
Nombre adéquat de crédits d'immersion française au secondaire	Administrateurs bilingues	Le personnel et les élèves parlent français en dehors des cours	Élèves ayant des besoins spéciaux	Encourager continuellement l'acquisition du français et des compétences interculturelles	Opportunités d'améliorer les compétences linguistiques avec diverses expériences -culturelles -sociales -citoyenneté (civiques) -transition	Cibler les attentes du Programme d'immersion dans les activités scolaires et parascolaires	Développer l'identité bilingue des élèves en tant qu'interlocuteurs et apprenants à vie	Vérification des qualifications des enseignants au moment de l'embauche	Perfectionnement professionnel offert en français pour toutes les matières	Accès public à l'information au sujet du Programme d'immersion (sites Web, dépliants, etc.)	Visites d'école et sessions d'information pour les élèves et les parents aux points de transition	Existence de procédures à suivre quand les élèves veulent quitter le Programme d'immersion
L'éducation physique, la musique, l'éducation artistique et le service de bibliothèque sont offerts en français	Personnel de soutien bilingue	Présence du français dans l'ensemble de l'école et durant les activités	Élèves des Premières Nations, Métis et Inuit	Fournir des occasions aux élèves d'évaluer leurs compétences langagières (métacognition)			Guider les parents afin qu'ils puissent appuyer et valoriser l'expérience bilingue de leur enfant	Appui disponible pour tous les enseignants (les nouveaux et les plus expérimentés)	Perfectionnement professionnel portant sur des sujets pertinents pour le Programme d'immersion française offert au personnel du Programme	Communication d'information pertinente au sujet du Programme d'immersion aux parents M à 12	Les élèves sont amenés à réfléchir et à discuter de leur expérience en immersion française	Répondre aux inquiétudes des parents liées au progrès de leur enfant en immersion française
		Discussion à propos du Programme d'immersion française durant les réunions					Célébrer les réussites et valoriser les compétences des élèves en immersion française	Vérification des qualifications des administrateurs au moment de l'embauche		Discussion à propos du Programme d'immersion lors de diverses rencontres divisionnaires	Rapprochements avec les élèves des écoles nourricières	Horaire qui donne accès à une variété de cours en français au secondaire
		Les salles de classe et les bibliothèques disposent de ressources appropriées en français						Appui disponible pour tous les administrateurs du Programme d'immersion (les nouveaux et les plus expérimentés)		Rapprochements avec le secteur pré-scolaire	Les écoles disposent de suffisamment d'espace et ressources pour répondre aux demandes d'inscription	Aborder la question de l'engagement et de la motivation des élèves à apprendre le français
												Surveiller le nombre d'élèves qui obtiennent un diplôme d'études secondaires du Programme d'immersion française

1^{re} partie

La création d'un milieu immersif

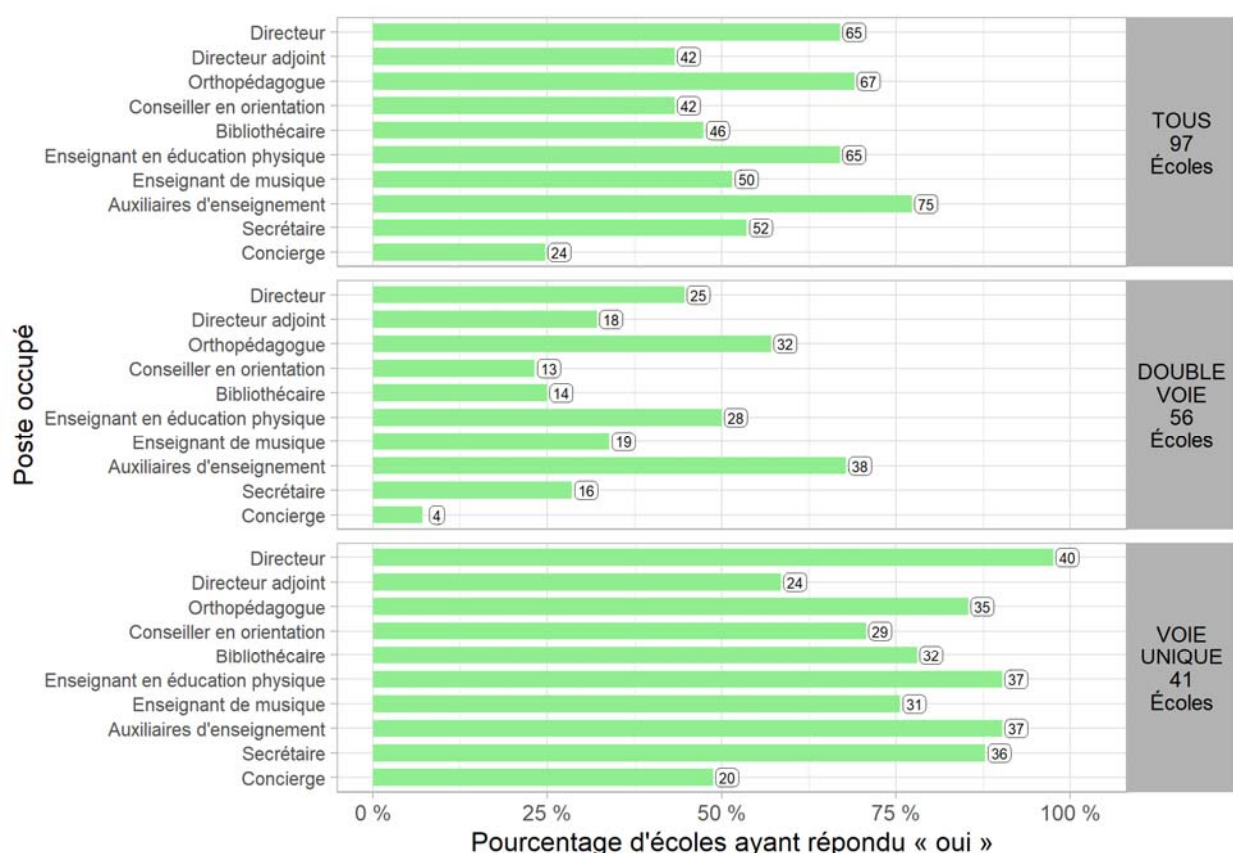
La première partie du questionnaire abrégé de 2016-2017 invitait les écoles à fournir des données sur la création d'un environnement propice à l'immersion française selon les facteurs suivants :

- la présence de personnel enseignant et administratif qualifié;
- l'exposition à la langue française;
- l'inclusion de tous les élèves et le soutien nécessaire à chacun;
- un milieu linguistique riche et inclusif.

La présence de personnel enseignant et administratif qualifié

1. Pour l'année 2016-2017, veuillez indiquer quels membres du personnel de votre école sont bilingues (anglais/français), selon le poste occupé.

Figure 1 : Nombre d'employés bilingues (anglais/français) dans les écoles, selon le poste occupé



La figure 1 montre le nombre d'écoles ayant répondu au questionnaire qui ont dénombré des employés bilingues parmi les catégories d'emploi énumérées. Parmi les écoles à voie unique, presque toutes ont déclaré compter plus d'employés parlant français dans presque toutes les catégories.

Note : La figure prend pour acquis qu'il y a un membre du personnel par poste pour tous les postes sauf celui d'auxiliaire où une école peut en avoir plus d'un. De plus, il est important de noter que ce ne sont pas toutes les écoles qui ont un directeur adjoint.

Figure 2 : Pourcentage d'employés bilingues (anglais/français) dans les écoles, selon le poste occupé pour les années 2013, 2015 et 2016



On observe peu de variations, au cours des cinq dernières années, dans la proportion d'employés bilingues qu'ont dénombrés les écoles pour chaque type de poste. Les réponses au questionnaire indiquent systématiquement que moins de la moitié des écoles comptent des enseignants en musique, des conseillers en orientation, des concierges ou des bibliothécaires parlant français. Deux tiers des écoles, environ, comptent des orthopédaogues bilingues.

En 2013, 2015 et 2016 respectivement, 81, 80 et 79 écoles ont déclaré compter au moins un directeur ou un directeur adjoint bilingue. Cela correspond à 78 %, 76 % et 77 % des écoles d'immersion française.

L'exposition à la langue française

2. Combien d'élèves de votre école ont obtenu un diplôme d'études secondaires (Programme d'immersion française) du Manitoba en juin 2017?

Figure 3 : Nombre de diplômés par cohorte selon le suivi des élèves et taux d'obtention de diplôme non ajustés

Nouvelles cohortes de 9 ^e année		Taille de la cohorte entrante de 9 ^e année en immersion française	Ayant obtenu un diplôme quelconque en quatre ans (à temps)	Ayant obtenu un crédit pour un cours de Français à chaque niveau scolaire, de la 9 ^e à la 12 ^e année	A eu la bonne distribution de 14 crédits provenant de cours enseignés en français de la 9 ^e à la 12 ^e année pour obtenir un diplôme en immersion française
Année d'entrée en 9 ^e année	Ensemble A	Ensemble B = sous-ensemble de A	Ensemble C = sous-ensemble de B	Ensemble D = sous-ensemble de C	Ensemble E = sous-ensemble de D
Septembre 2009	15 316	Septembre 2009 MB: 1177 Urbaine: 948 Rurale: 206 Nord: 23	Juin 2013 MB: 1047 (89 % de B) Urbaine: 842 (89 % de B) Rurale: 186 (90 % de B) Nord: 19 (83 % de B)	-- MB: 808 (69 % de B) Urbaine: 668 (70 % de B) Rurale: 132 (64 % de B) Nord: 8 (35 % de B)	-- MB: 687 (58 % de B) Urbaine: 587 (62 % de B) Rurale: 97 (47 % de B) Nord: 3 (13 % de B)
Septembre 2010	15 022	Septembre 2010 MB: 1127 Urbaine: 927 Rurale: 165 Nord: 35	Juin 2014 MB: 998 (89 % de B) Urbaine: 834 (90 % de B) Rurale: 138 (84 % de B) Nord: 26 (74 % de B)	-- MB: 756 (67 % de B) Urbaine: 658 (71 % de B) Rurale: 83 (50 % de B) Nord: 15 (43 % de B)	-- MB: 642 (57 % de B) Urbaine: 584 (63 % de B) Rurale: 56 (34 % de B) Nord: 2 (6 % de B)
Septembre 2011	14 449	Septembre 2011 MB: 1169 Urbaine: 962 Rurale: 178 Nord: 29	Juin 2015 MB: 1,060 (91 % de B) Urbaine: 875 (91 % de B) Rurale: 158 (89 % de B) Nord: 27 (93 % de B)	-- MB: 815 (70 % de B) Urbaine: 701 (73 % de B) Rurale: 98 (55 % de B) Nord: 16 (55 % de B)	-- MB: 689 (59 % de B) Urbaine: 626 (65 % de B) Rurale: 61 (34 % de B) Nord: 2 (7 % de B)
Septembre 2012	14 514	Septembre 2012 MB: 1169 Urbaine: 960 Rurale: 170 Nord: 39	Juin 2016 MB: 1,047 (90 % de B) Urbaine: 864 (90 % de B) Rurale: 150 (88 % de B) Nord: 33 (85 % de B)	-- MB: 754 (64 % de B) Urbaine: 650 (68 % de B) Rurale: 87 (51 % de B) Nord: 17 (44 % de B)	-- MB: 636 (54 % de B) Urbaine: 579 (60 % de B) Rurale: 57 (34 % de B) Nord: 0 (0 % de B)
Septembre 2013	14 455	Septembre 2013 MB: 1259 Urbaine: 1,007 Rurale: 206 Nord: 46	Juin 2017 MB: 1,128 (90 % de B) Urbaine: 908 (90 % de B) Rurale: 183 (89 % de B) Nord: 37 (80 % de B)	-- MB: 813 (65 % de B) Urbaine: 666 (66 % de B) Rurale: 125 (61 % de B) Nord: 22 (48 % de B)	-- MB: 665 (53 % de B) Urbaine: 596 (59 % de B) Rurale: 54 (26 % de B) Nord: 15 (33 % de B)

* Taille de la cohorte, tous programmes combinés

Pour déterminer le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires au Manitoba selon la méthode du suivi des élèves, le ministère de l'Éducation (le « Ministère ») suit les élèves des écoles publiques et des écoles indépendantes subventionnées à partir de la 9^e année et calcule le pourcentage d'élèves qui obtiennent leur diplôme 4 ans plus tard (obtention d'un diplôme à temps). Le Ministère a cessé de calculer le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à partir d'une cohorte de substitution en 2016³. Ce rapport utilise la définition provinciale d'obtention de diplôme plutôt que les chiffres qu'ont fournis les écoles dans le cadre du sondage.

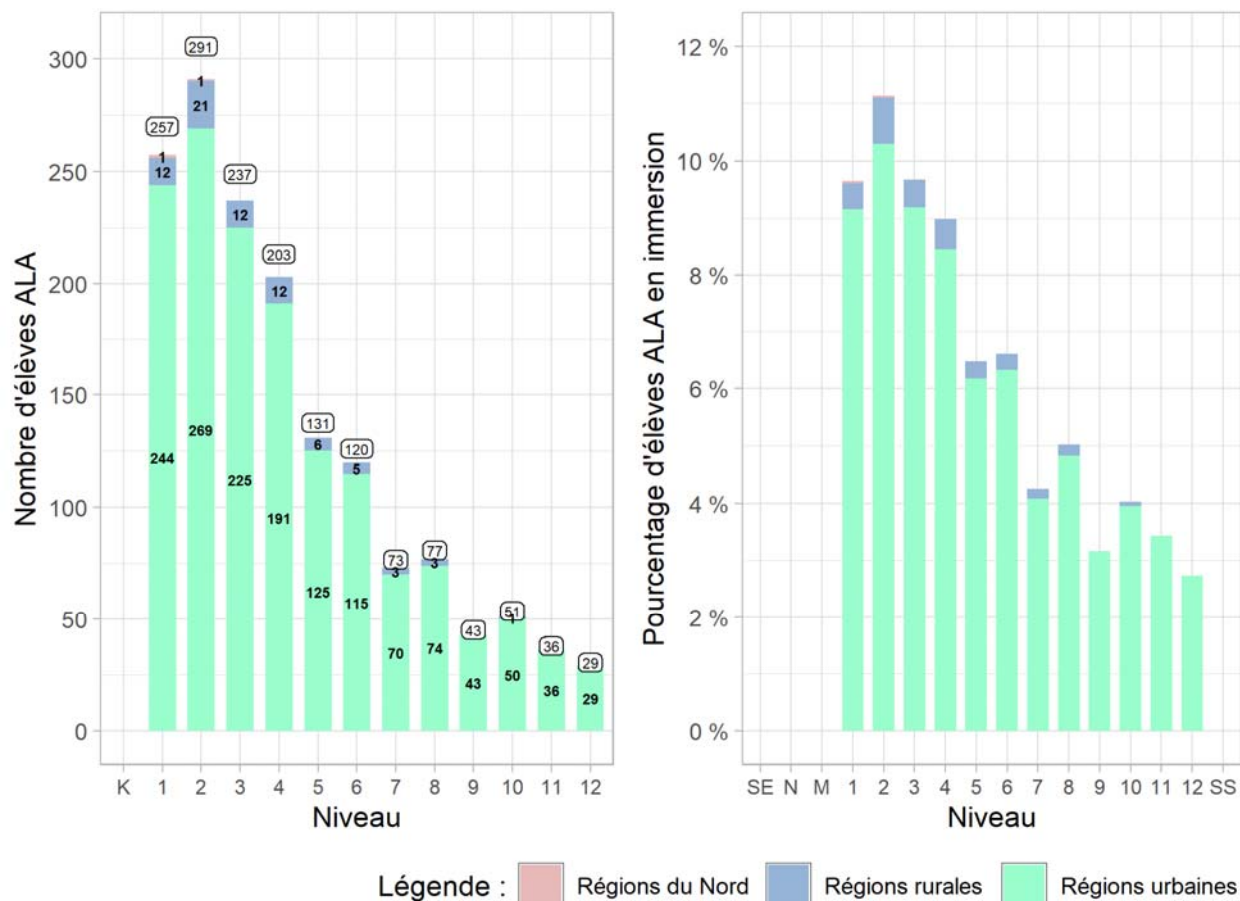
³ Les taux d'obtention de diplôme dans ce tableau ne sont pas ajustés en fonction des élèves qui déménagent hors de la province ou qui décèdent, de la proportion d'élèves d'âge scolaire non inscrits dans des écoles publiques et des écoles indépendantes subventionnées, et ils ne tiennent pas compte des élèves qui sont passés d'une école publique ou d'une école indépendante subventionnée à une école des Premières Nations, une école indépendante non subventionnée ou un centre d'apprentissage pour adultes, ni des élèves qui ont quitté l'école.

Pour estimer le nombre d'élèves en immersion française ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires, le Ministère utilise la même méthode que pour calculer le taux provincial, en appliquant deux filtres additionnels qui tiennent compte des exigences pour obtenir un diplôme du Programme d'immersion française. Les filtres sont : recevoir un crédit en français chaque année, de la 9^e à la 12^e année, et détenir la répartition adéquate de 14 crédits en français de la 9^e à la 12^e année pour l'obtention d'un diplôme en immersion française. Pour obtenir plus d'information sur le taux selon la méthode du suivi des élèves, consultez la page « Statistiques sur les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires et le rendement des élèves », https://www.edu.gov.mb.ca/m12/taux_diplome/index.html.

L'inclusion et le soutien adéquat pour tous les élèves

3. Pour l'année scolaire 2016-2017, comptiez-vous des élèves pour qui l'anglais est une langue additionnelle (ALA) dans le Programme d'immersion française?

Figure 4 : Nombre et pourcentage d'élèves Anglais langue additionnelle (ALA) inscrits au Programme d'immersion française, par niveau scolaire et par région

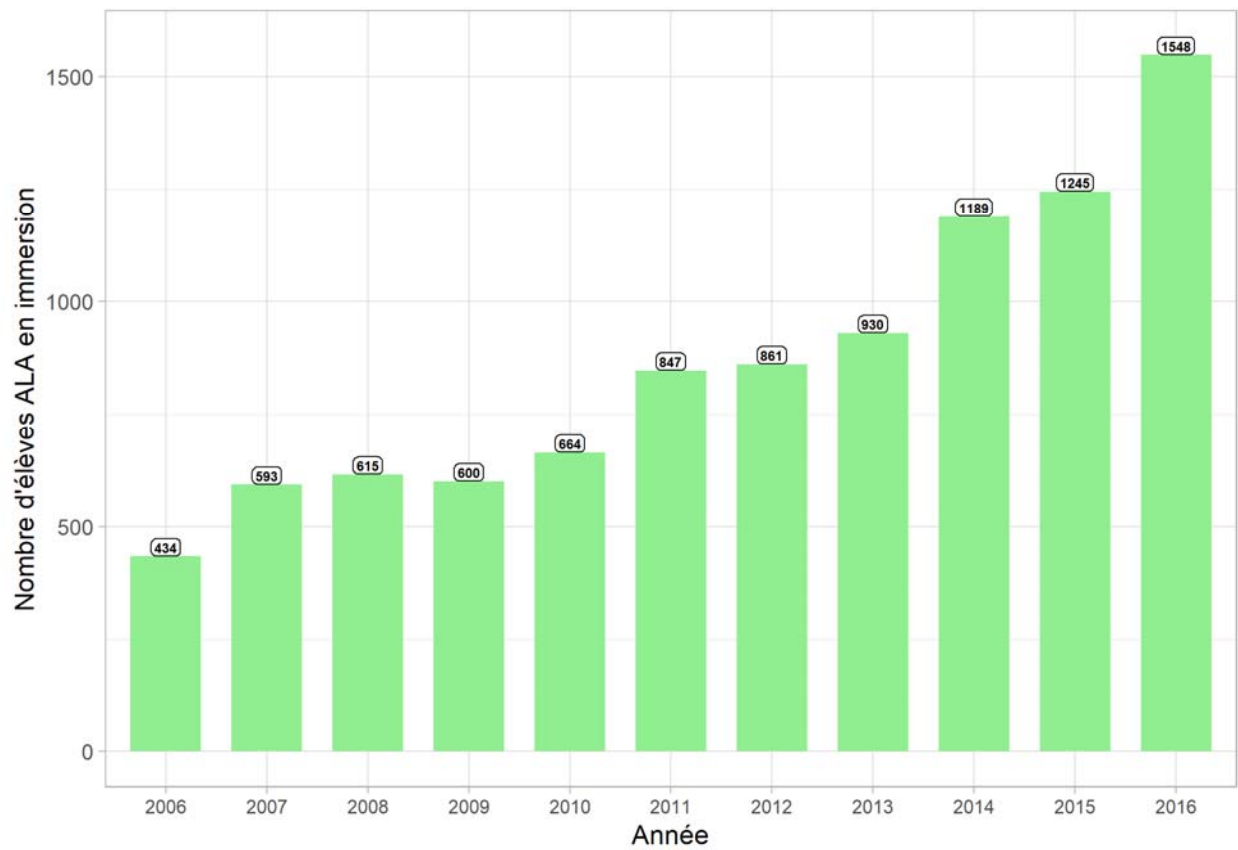


Selon les données ministérielles du Réseau informatique d'éducation (RIE), le Programme d'immersion française comptait 1 458 élèves ALA. Ce nombre représente 6 % de tous les élèves inscrits au Programme d'immersion française du Manitoba.

Comme pour l'ensemble des inscriptions, le gros des élèves ALA inscrits en immersion française se concentre au niveau primaire. Ces élèves vivent majoritairement en région urbaine, ce qui semble correspondre à l'ensemble de la répartition des élèves ALA dans la province.

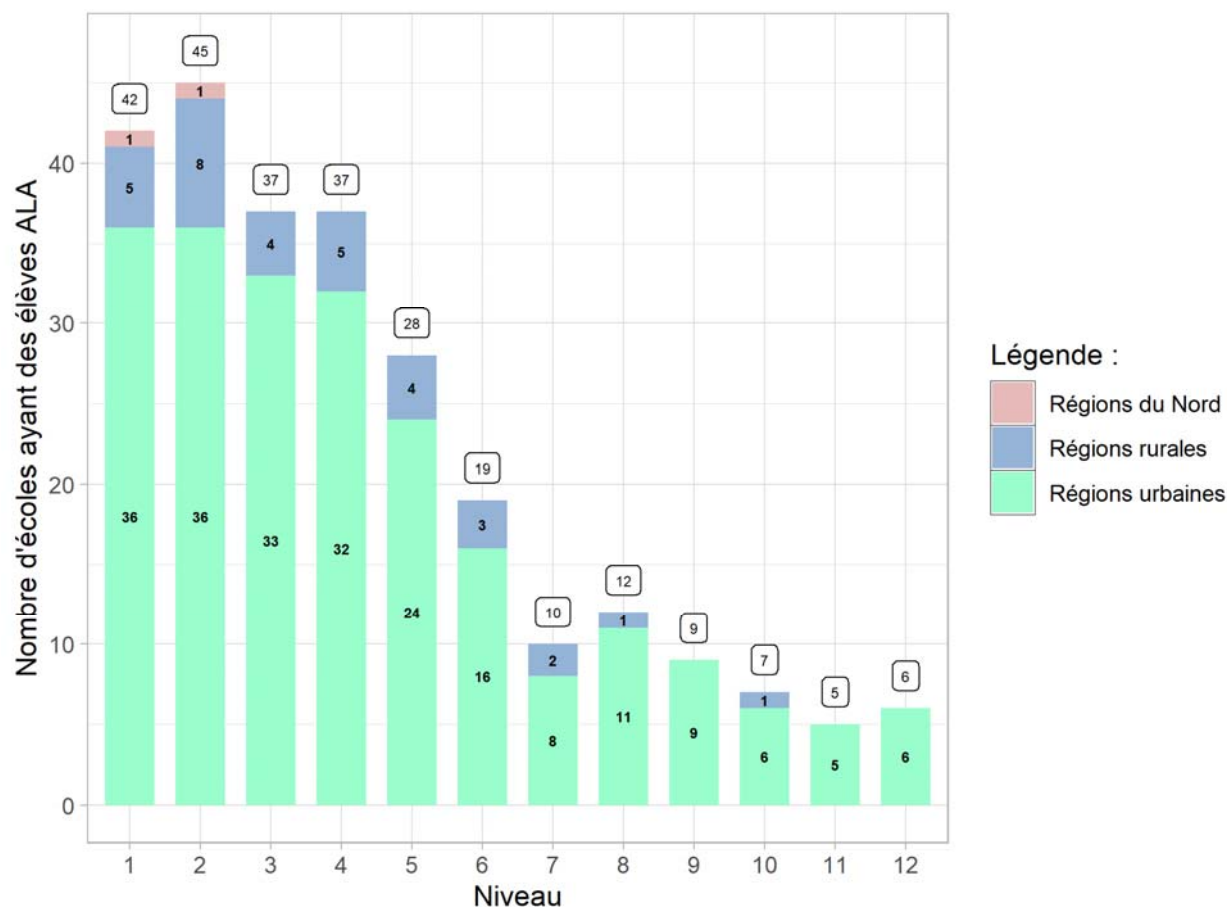
Mise en garde : Les données proviennent de la base de données ministérielle du RIE. De façon générale, il s'agit de la version la plus récente des données de 2016. De légères différences peuvent exister par rapport aux rapports antérieurs puisque des ajustements ont été faits de manière rétroactive pour corriger des erreurs.

Figure 5 : Nombre et pourcentage d'élèves Anglais langue additionnelle (ALA) inscrits au Programme d'immersion française, par année



Le nombre d'élèves inscrits à la fois au Programme d'immersion française et à celui d'Anglais langue additionnelle (durant la fenêtre de financement de quatre ans) a considérablement augmenté entre 2006 et 2016, en passant de 434 à 1 458 élèves. La très grande majorité des élèves de profil ALA inscrits en immersion française provient de la Division scolaire de Winnipeg (plus de la moitié de l'effectif total), et les divisions scolaires Pembina Trails et Louis-Riel en comptent un nombre important.

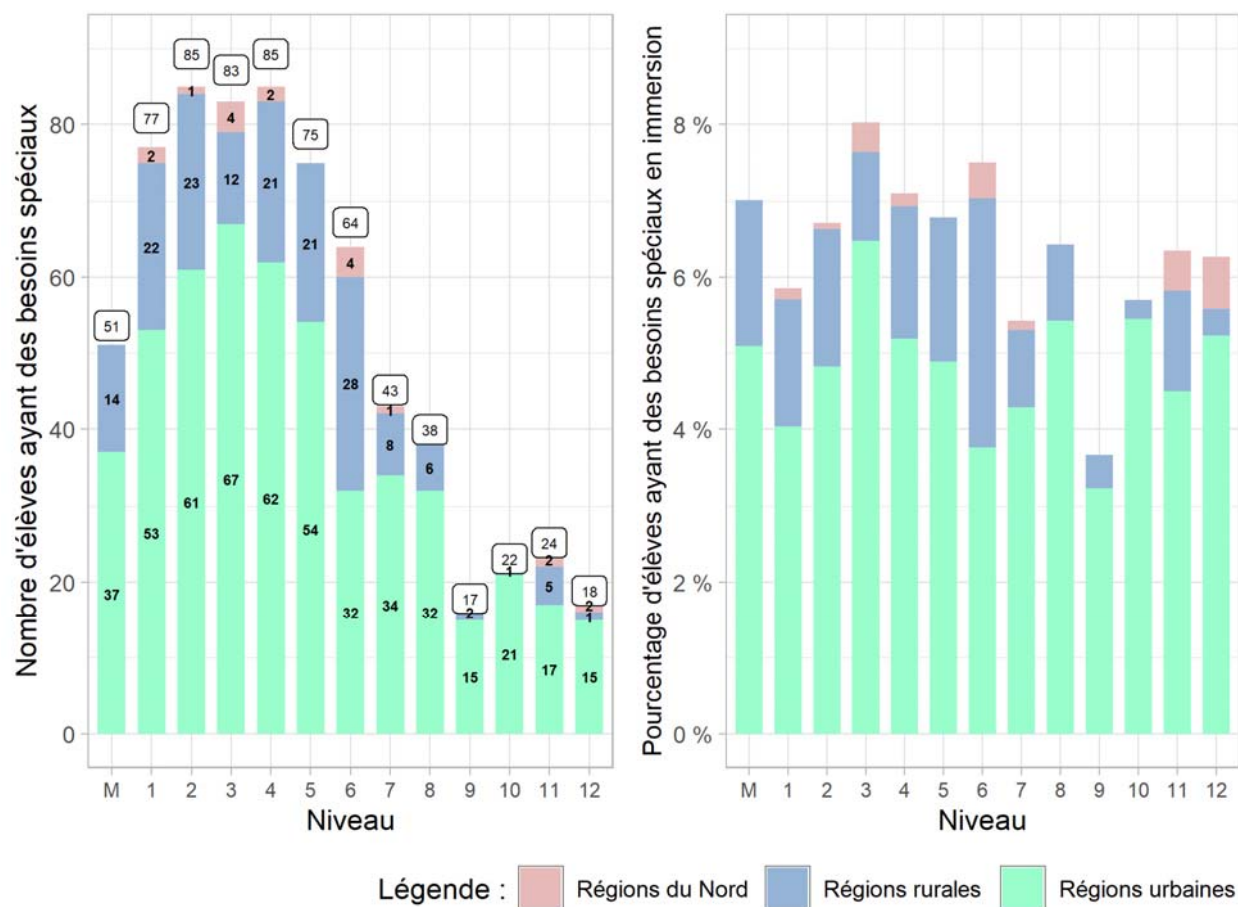
Figure 6 : Nombre d'écoles comptant des élèves Anglais langue additionnelle (ALA) inscrits au Programme d'immersion française, par niveau scolaire et par région



La figure 6 montre le nombre d'écoles où sont répartis les élèves ALA. Au chapitre de la répartition géographique, le modèle rappelle celui de la figure 4, et la répartition par **niveau scolaire** témoigne du caractère temporaire de la désignation ALA. Les élèves des régions rurales et du Nord sont de moins en moins nombreux aux niveaux scolaires supérieurs. Le nombre limité d'élèves ALA qui entrent dans le système d'éducation du Manitoba (pour cette fenêtre de quatre ans) dans les régions rurales et du Nord y est probablement pour quelque chose. Les nouveaux arrivants admissibles au financement sont beaucoup plus susceptibles d'arriver à Winnipeg ou Brandon. Le plus faible nombre d'écoles répertoriées pour les cycles d'études supérieurs reflète aussi le plus petit nombre d'écoles secondaires. Mise en garde : Une école représentée dans le présent diagramme peut compter beaucoup ou peu d'élèves.

4. Pour l'année scolaire 2016-2017, comptiez-vous des élèves ayant des besoins spéciaux (subventionnés ou non, mais diagnostiqués) dans le Programme d'immersion française?

Figure 7 : Nombre et pourcentage d'élèves ayant des besoins spéciaux (subventionnés ou non, mais diagnostiqués) inscrits au Programme d'immersion française, par niveau scolaire et par région



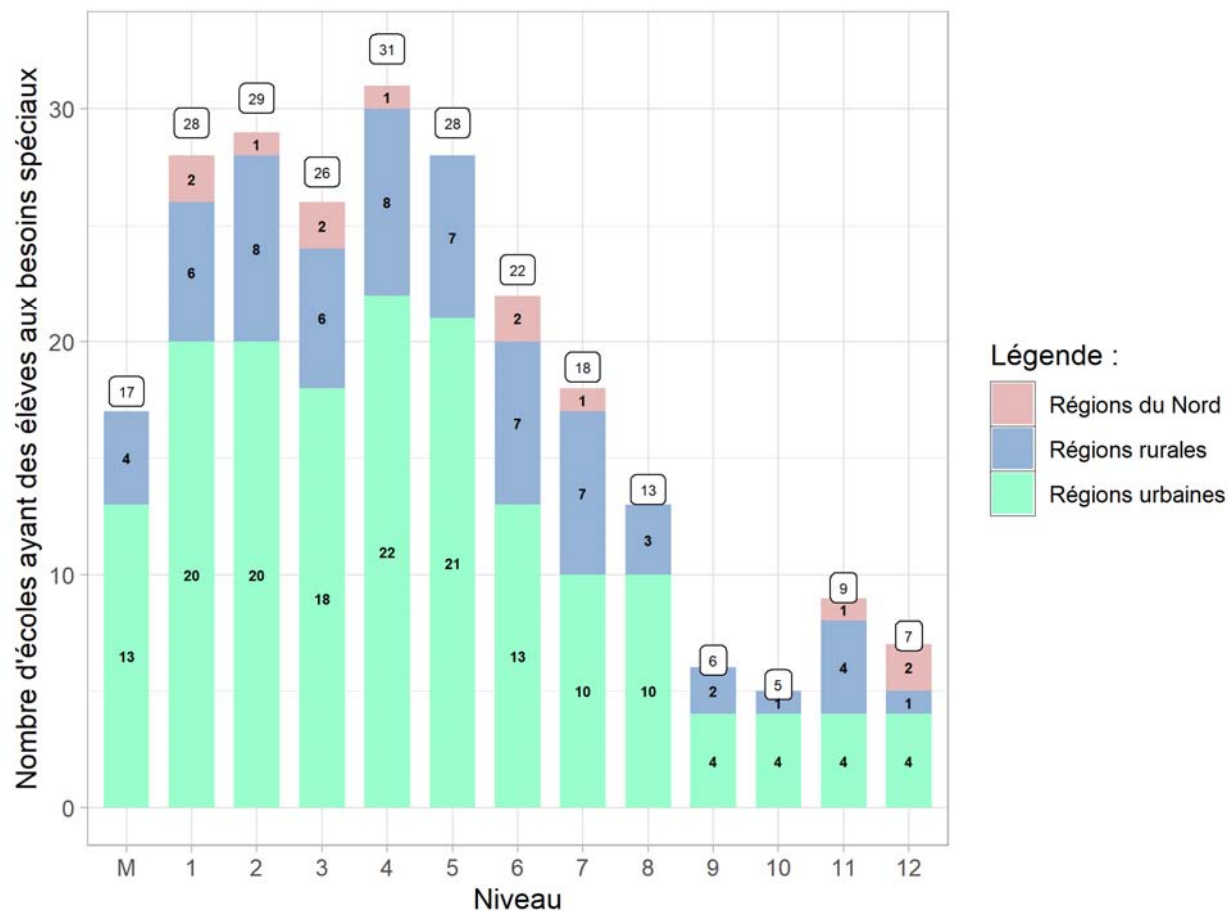
Soixante-douze répondants ont fourni des données pour cette question. Le diagramme de gauche montre le nombre d'élèves (dans ces 72 écoles) désignés comme ayant des besoins spéciaux, par niveau scolaire. Le diagramme de droite montre la proportion que représentent ces élèves parmi la clientèle du Programme d'immersion française dans ces 72 écoles. Dans la mesure où plusieurs écoles n'ont pas répondu à cette question, il serait déraisonnable de conclure que ce ratio s'applique à toute la province.

Cette proportion d'élèves ayant des besoins spéciaux demeure généralement constante d'un **niveau scolaire** à l'autre, à l'exception d'un creux en 9^e année qui se résorbe par la suite. Cette constance laisse penser que les programmes sont peu modifiés pour les élèves ayant des besoins spéciaux.

Mise en garde : La détermination de besoins spéciaux chez les élèves, lors de leur transition à l'école secondaire, pourrait expliquer l'augmentation du pourcentage d'élèves entre la 9^e et la 11^e année, d'autant plus que la question 4 fait référence aux besoins spéciaux subventionnés et non subventionnés, mais diagnostiqués. Il se peut que l'information concernant les élèves non subventionnés, mais diagnostiqués ne soit pas transmise entre les écoles, si bien qu'il faut une année ou deux pour qu'elle parvienne aux personnes de l'administration qui ont répondu au questionnaire. Certains élèves ayant des besoins spéciaux sont inscrits en classe SE ou SS (selon l'âge)⁴. Nous ignorons comment les répondants ont catégorisé ces élèves dans leur répartition « par **niveau scolaire** ».

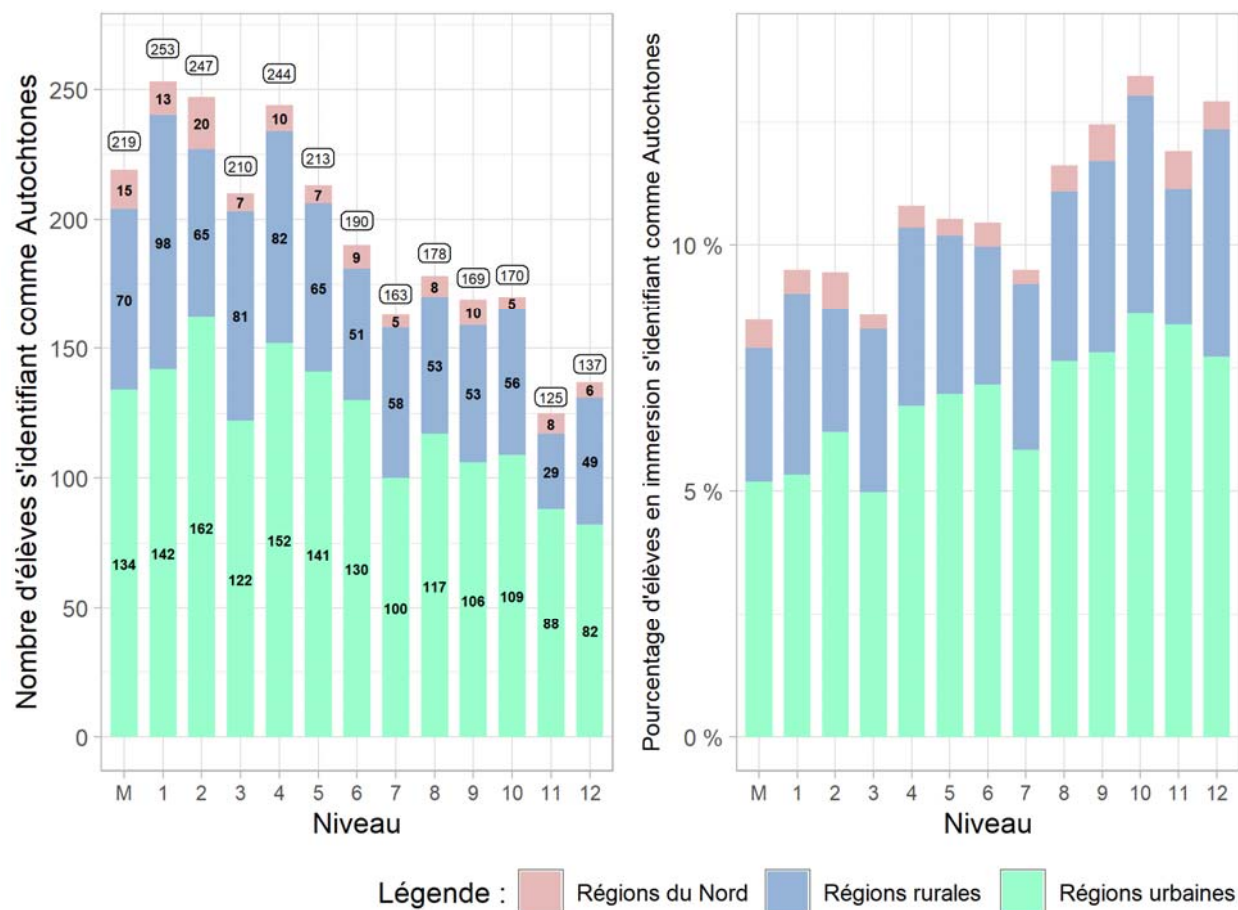
⁴ La catégorie SE vise les élèves âgés de 4 à 13 ans qui reçoivent un enseignement dans des classes décrochées pour enfants en difficulté, et la catégorie SS, les élèves de 14 ans ou plus qui reçoivent ce type d'enseignement.

Figure 8 : Nombre d'écoles comptant des élèves ayant des besoins spéciaux (subventionnés ou non, mais diagnostiqués) inscrits au Programme d'immersion française, par niveau scolaire et par région



La figure 8 montre, parmi les écoles qui ont répondu, le nombre d'établissements où sont répartis les élèves ayant des besoins spéciaux, par **niveau scolaire**. Une école peut être comptée dans plus d'un **niveau scolaire**. Au chapitre de la répartition géographique, le modèle rappelle celui de la figure 7, et la répartition par **niveau scolaire** reflète probablement le regroupement d'élèves dans un nombre réduit d'écoles secondaires. Les élèves des régions rurales et du Nord sont de moins en moins nombreux aux niveaux scolaires supérieurs. Mise en garde : Une école représentée dans le présent diagramme peut compter beaucoup ou peu d'élèves.

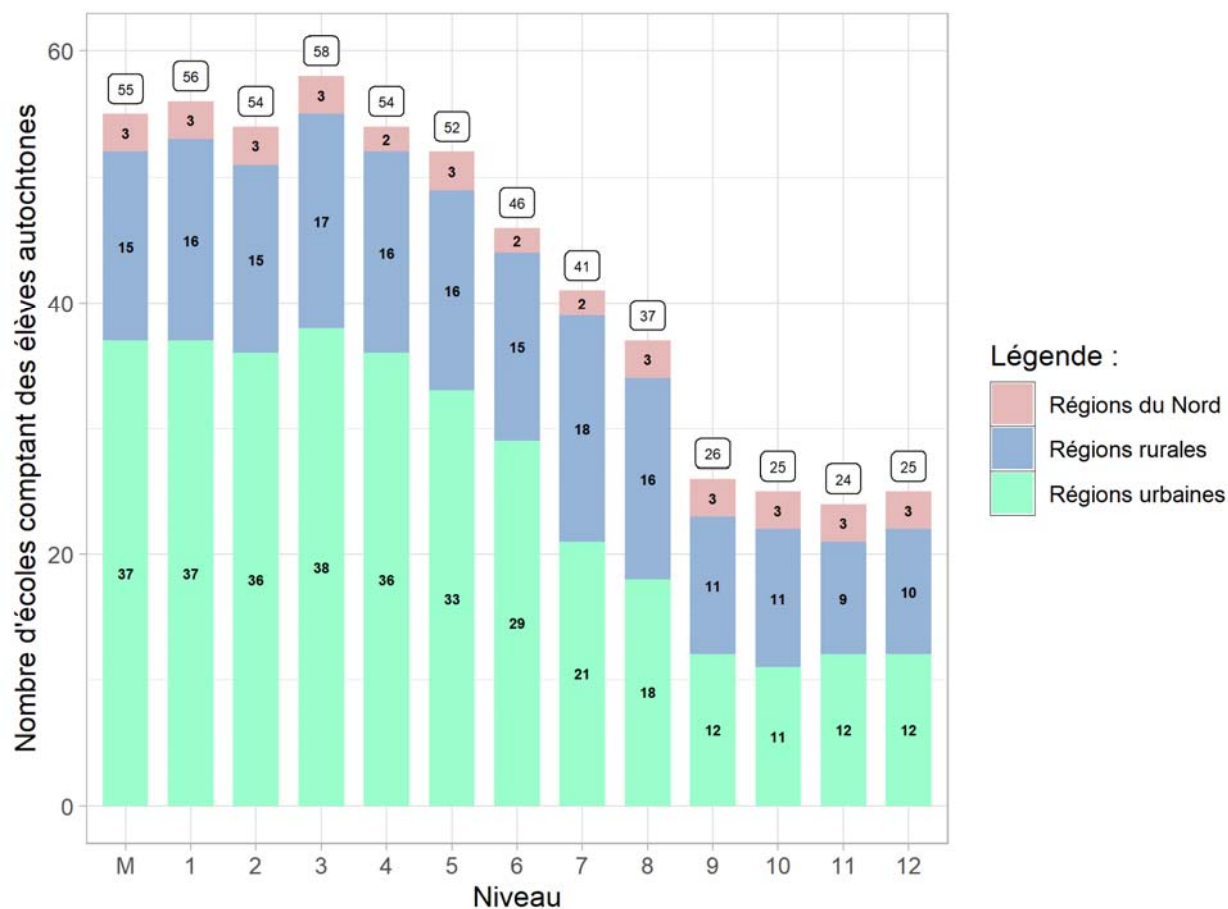
Figure 9 : Nombre et pourcentage d'élèves autochtones inscrits au Programme d'immersion française, par niveau scolaire et par région



La déclaration d'identité autochtone est une méthode volontaire par laquelle les élèves ou leurs parents se déclarent Autochtones (les premiers peuples à avoir habité à l'intérieur des frontières actuelles du Canada, y compris les Métis)⁵. Puisque cette déclaration est volontaire, ces données sont probablement inférieures aux véritables proportions de la population. L'observation la plus intéressante que révèlent ces deux diagrammes est la proportion grandissante d'élèves autochtones aux niveaux scolaires supérieurs. Cela pourrait refléter un écart de rétention positif concernant les élèves non identifiés comme Autochtones. Mise en garde : Dans la mesure où la possibilité de produire une déclaration d'identité autochtone se présente souvent lors du passage à l'école secondaire, on peut penser que les élèves plus âgés qui n'étaient pas identifiés comme Autochtones auparavant ont choisi de faire cette déclaration au moment de changer d'établissement.

⁵ Pour en apprendre davantage sur la déclaration d'identité autochtone, consultez la rubrique « Déclaration d'identité autochtone » à l'adresse suivante : <https://www.edu.gov.mb.ca/dga/cia.html>.

Figure 10 : Nombre d'écoles comptant des élèves autochtones inscrits au Programme d'immersion française, par niveau scolaire et par région

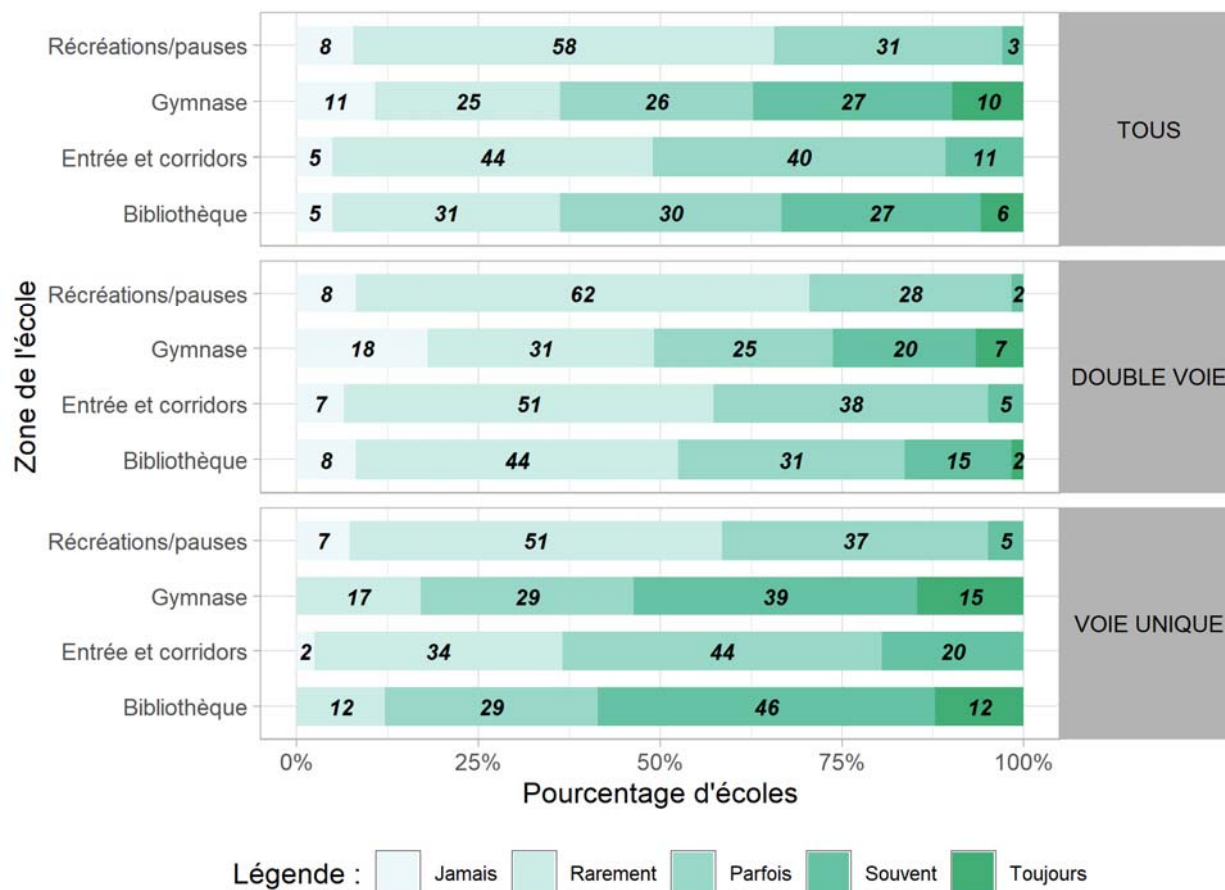


Le nombre décroissant d'écoles en régions urbaines reflète probablement la concentration d'élèves dans des écoles secondaires, alors qu'en régions rurales ou du Nord, les écoles tendent davantage à couvrir toute la scolarité, de la maternelle à la 12^e année, ou à combiner les années intermédiaires et secondaires. Presque toutes les écoles d'immersion française (108) comptent au moins une ou un élève déclaré Autochtone selon le Réseau informatique d'éducation.

Un milieu linguistique riche

5. Dans quelle mesure les élèves parlent-ils français dans les lieux suivants en marge des heures d'enseignement?

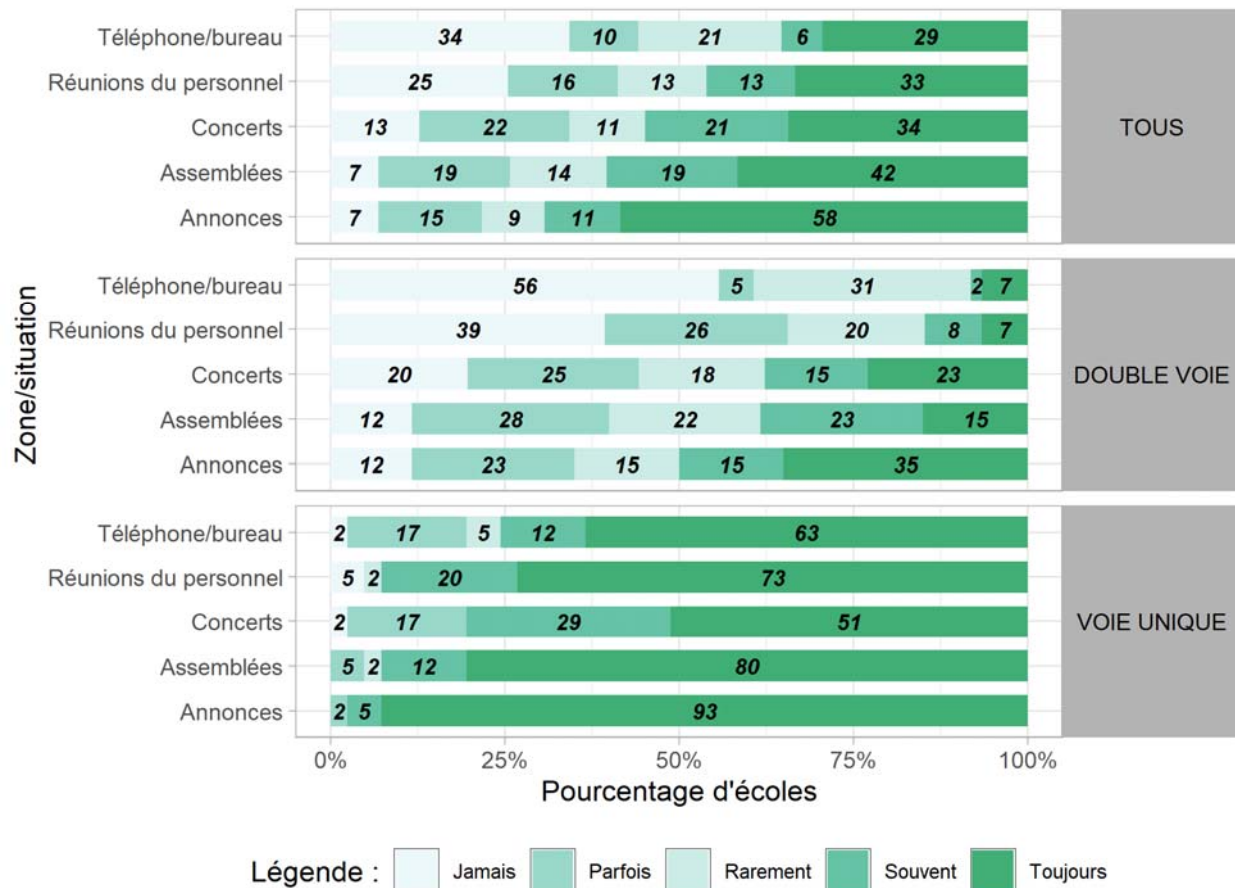
Figure 11 : Utilisation du français en marge des heures d'enseignement, par zone de l'école



Les répondants indiquent que les élèves utilisent davantage le français en marge des heures d'enseignement dans les écoles qui n'offrent que le Programme d'immersion (voie unique), particulièrement à la bibliothèque, dans le gymnase, les entrées et les corridors. Dans ces établissements, par exemple, 59 % des répondants ont répondu « souvent » ou « toujours » pour décrire la fréquence d'utilisation du français à la bibliothèque, contre 18 % dans les écoles à double voie. Aucun changement important n'a été relevé au cours des trois sondages de la période quinquennale.

6. Dans quelle mesure la langue française est-elle présente dans les activités suivantes?

Figure 12 : Présence du français dans certaines zones de l'école ou dans certaines situations



Bien que la création d'environnements francophones constitue un défi dans les écoles à double voie, il est encourageant d'apprendre que la moitié d'entre elles font « souvent » ou « toujours » les annonces en français. Dans l'ensemble, l'utilisation du français est beaucoup plus importante dans les écoles à voie unique, et ce, dans toutes les zones. Aucun changement important n'a été relevé au cours des trois sondages de la période quinquennale.

2^e partie

La valorisation de l'expérience linguistique et éducative des élèves

La deuxième partie du questionnaire abrégé de 2016-2017 invitait les écoles à fournir des données sur la valorisation de l'expérience éducative et linguistique des élèves en ce qui a trait aux facteurs suivants :

- Mettre l'accent sur l'acquisition de la langue française;
- Impact sur l'apprentissage des élèves.

Mettre l'accent sur l'acquisition de la langue française

7. Indiquez dans quelle proportion les enseignants en immersion française de votre école enseignent de manière explicite des notions de français pendant l'enseignement d'autres matières.

Figure 13 : Dans quelle mesure les notions de français sont enseignées de manière explicite pendant l'enseignement des autres matières

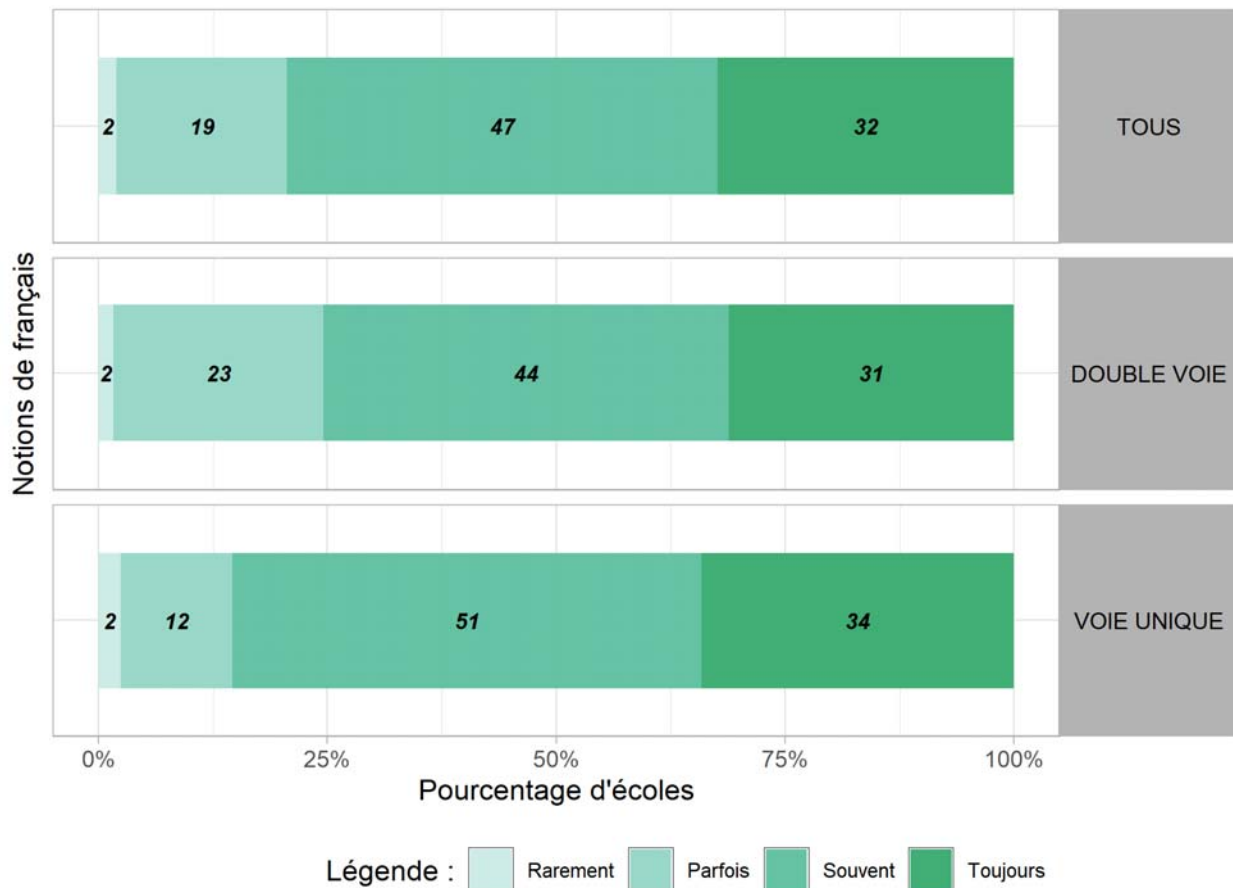
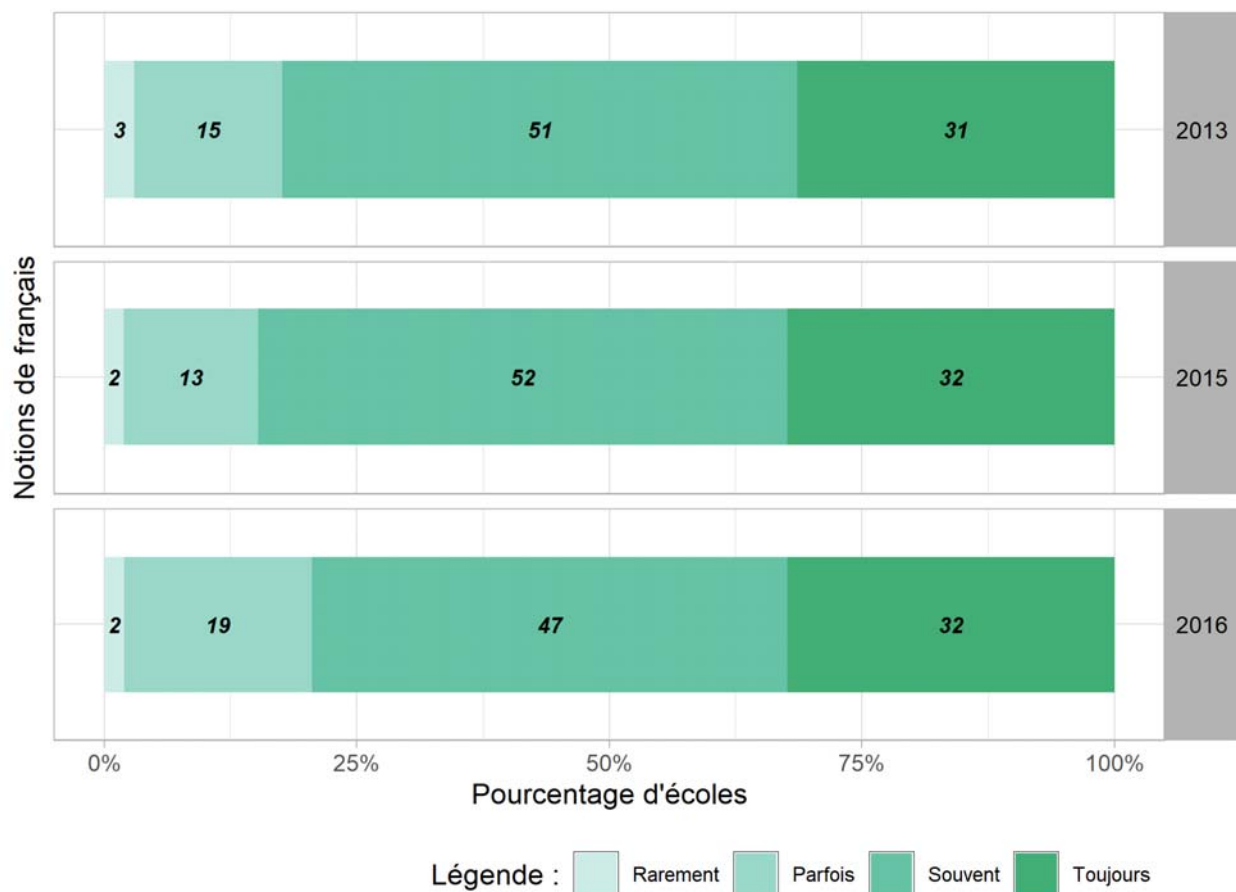


Figure 14 : Dans quelle mesure les notions de français sont enseignées de manière explicite pendant l’enseignement des autres matières, comparaison de 2013, 2015 et 2016



Les réponses à cette question ont peu changé au cours du cycle quinquennal. L’enseignement de notions de français dans le cadre d’autres matières a été mis de l’avant durant cette période. Il se peut que la sensibilisation accrue à l’égard de cette pratique pédagogique ait réduit la probabilité que des répondants répondent positivement, alors que d’autres répondants qui y ont davantage recours sont plus susceptibles de le faire, ce qui expliquerait l’aspect statique trompeur du diagramme.

Impact sur l'apprentissage des élèves

8. Veuillez indiquer la mesure dans laquelle les attentes suivantes ont été ciblées dans chaque matière.

Les sept attentes suivantes permettent de valoriser l'expérience linguistique et éducative des élèves :

- améliorer ses compétences langagières;
- acquérir de la confiance en ses compétences linguistiques en français;
- s'engager à apprendre et à utiliser le français;
- s'impliquer dans la communauté francophone;
- développer son identité comme apprenant et des locuteur bilingue;
- découvrir et faire l'expérience de divers aspects de la francophonie;
- développer ses compétences interculturelles.

(Voir les figures 15 et 16 aux pages suivantes.)

Dans toutes les matières énumérées, trois attentes, soit *Améliorer ses compétences langagières*, *Acquérir de la confiance à l'égard de ses habiletés en français* et *S'engager à apprendre et à utiliser le français* ont obtenu la plus grande proportion de « souvent » et de « toujours ».

Les répondants ont indiqué que le cours de français est la matière où les compétences langagières sont le plus souvent exploitées, ce qui n'est pas surprenant. Elles le sont également, quoique dans une moindre mesure, dans les cours de sciences humaines, de sciences de la nature et d'éducation artistique. Les cours de mathématiques et d'éducation physique et éducation à la santé gagneraient à cibler davantage ces compétences. L'offre limitée de cours en français dans certaines écoles peut expliquer ces derniers résultats, et le problème semble plus important dans les écoles à double voie.

Figure 15 : Dans quelle mesure les attentes sont ciblées pendant l'enseignement des autres matières, par attente

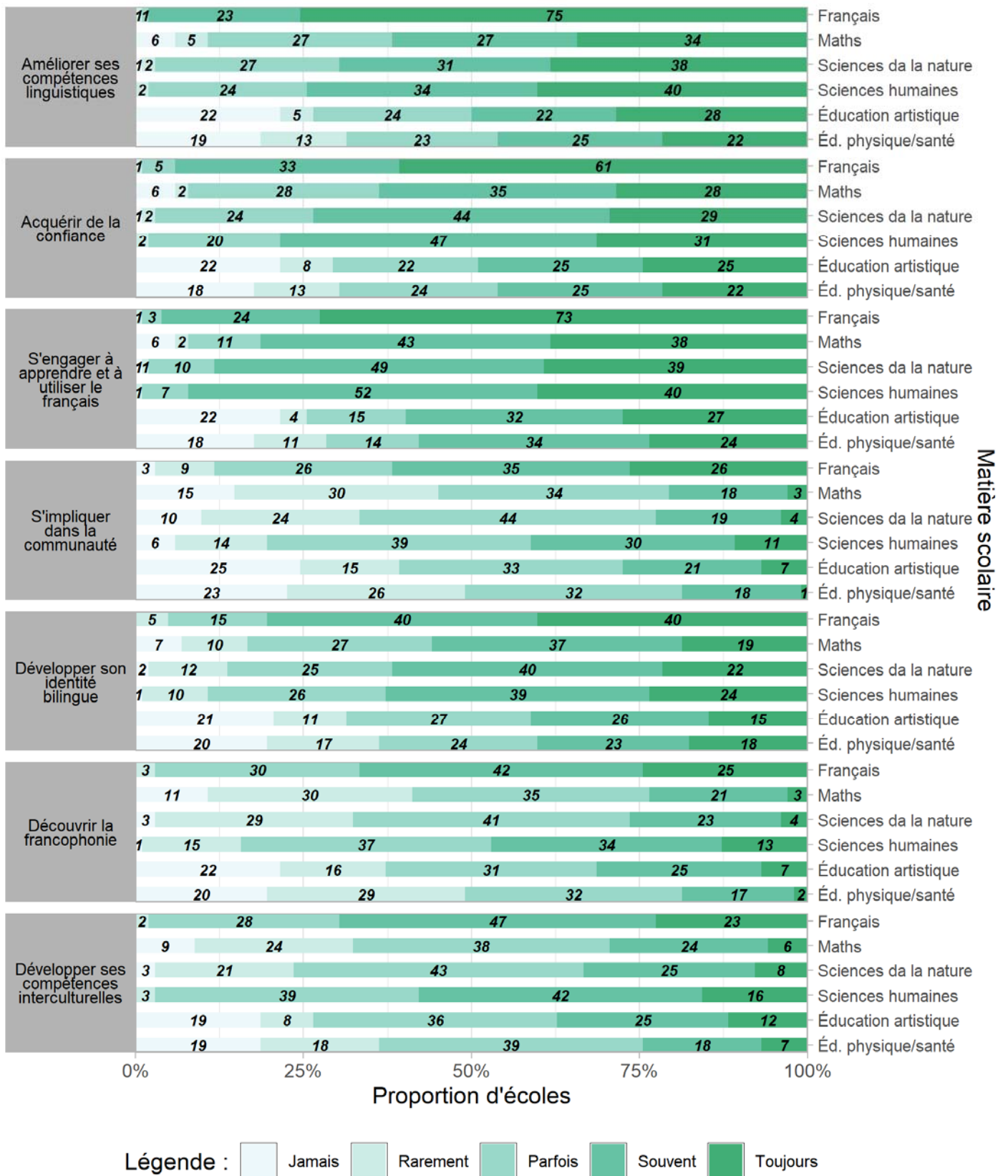
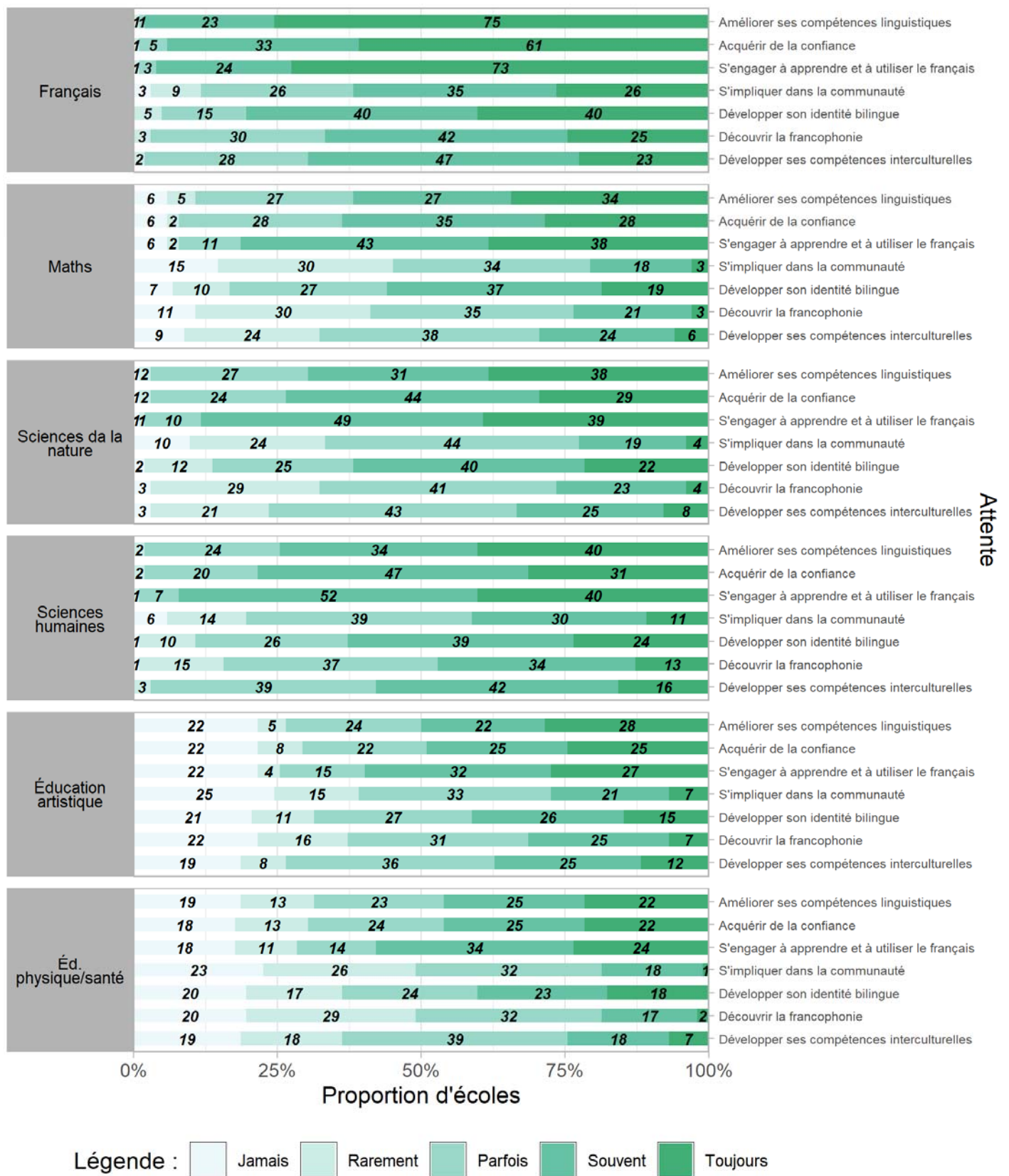


Figure 16 : Dans quelle mesure les attentes sont ciblées pendant l'enseignement des autres matières, par matière



3^e partie

Le personnel enseignant et l'apprentissage professionnel

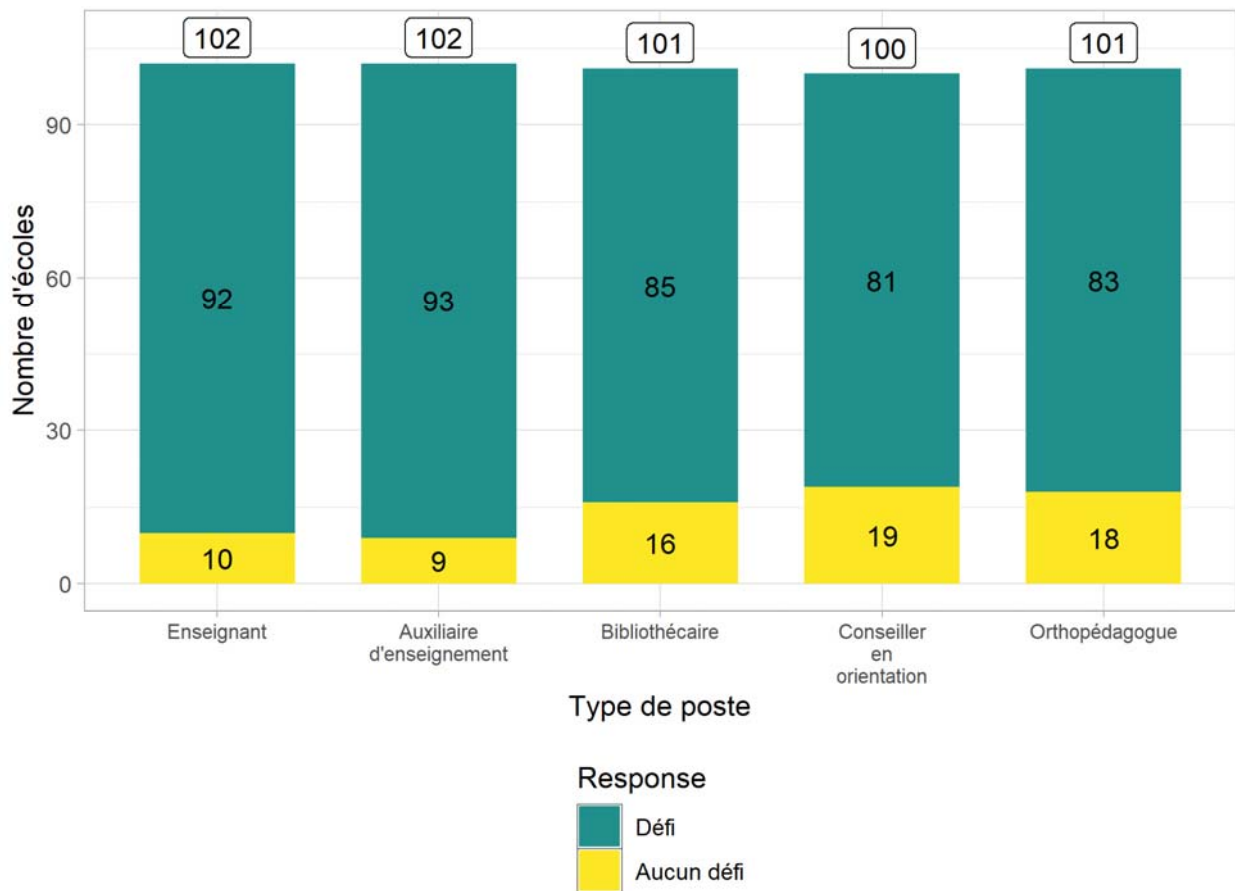
La troisième partie du questionnaire abrégé de 2016-2017 demandait aux écoles de fournir des données sur le personnel enseignant et l'apprentissage professionnel concernant les facteurs suivants :

- le recrutement et la rétention du personnel;
- l'apprentissage professionnel.

Le recrutement et la rétention du personnel

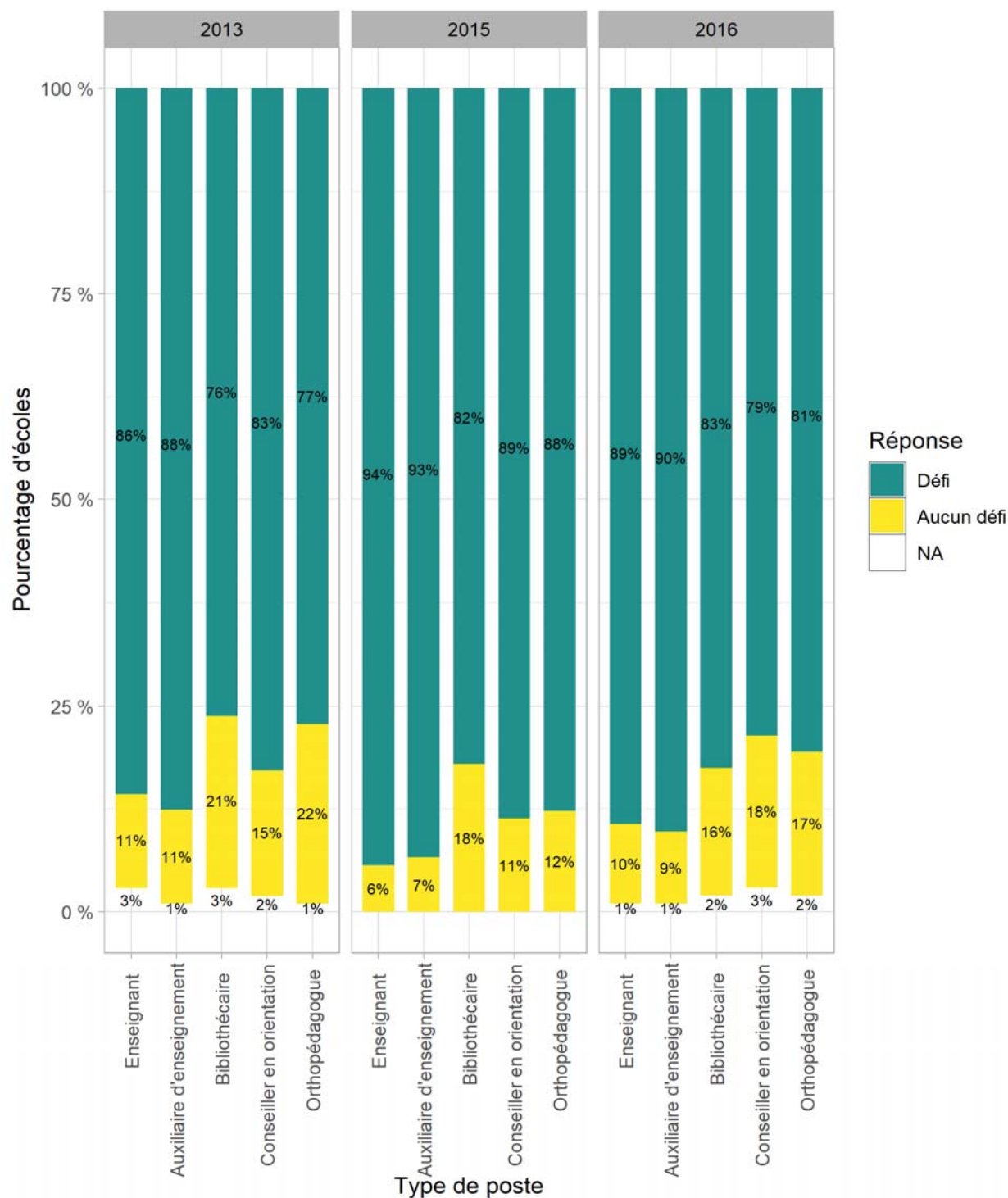
9. L'embauche de personnel qualifié en immersion française constitue-t-elle un défi pour votre école à l'égard des postes suivants?

Figure 17 : Nombre d'écoles d'immersion ayant indiqué que l'embauche de personnel qualifié en immersion française constitue un défi, par type de poste



L'embauche de professionnels qui parlent français est indéniablement un problème répandu dans les écoles.

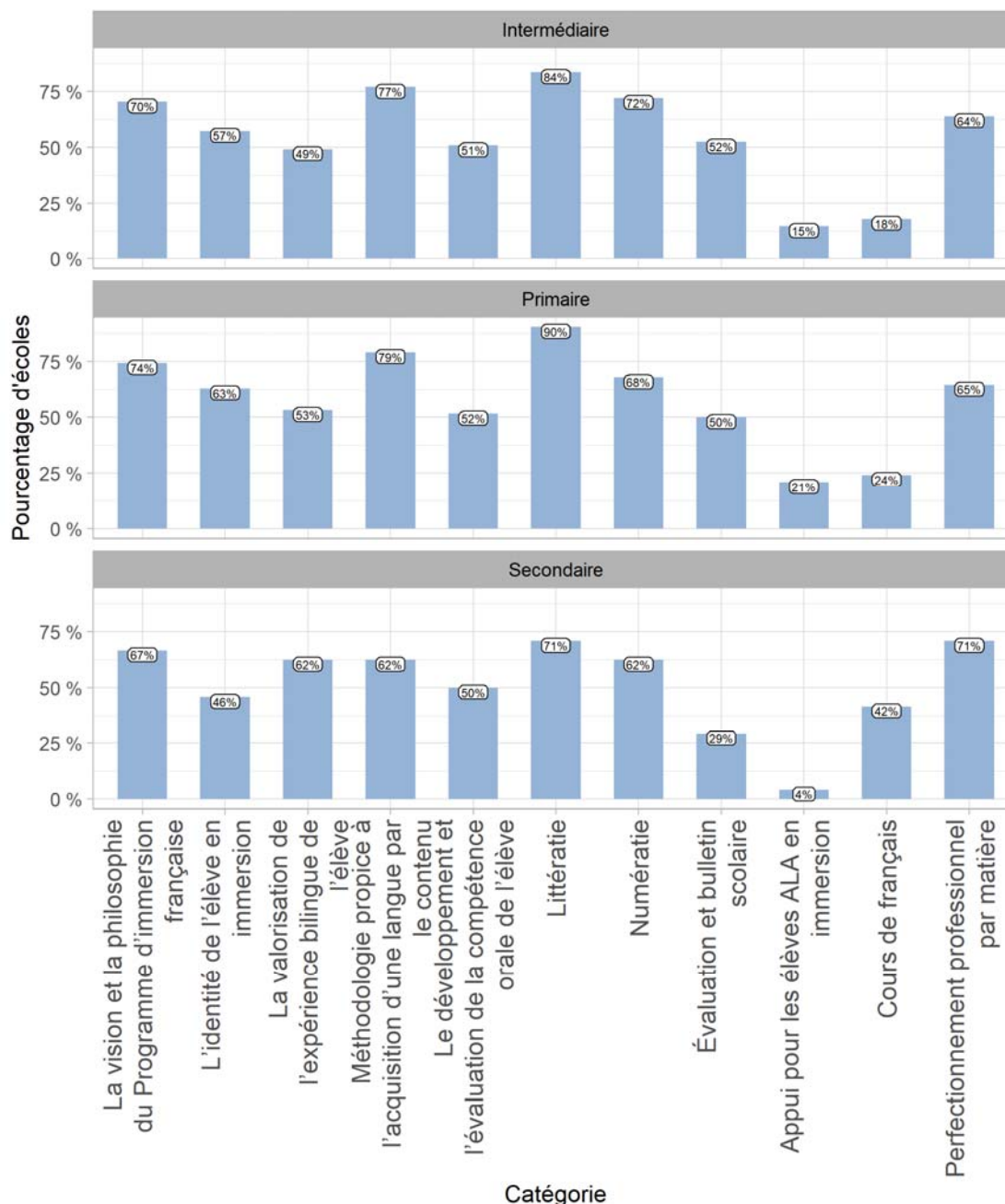
Figure 18 : Nombre d'écoles d'immersion ayant indiqué que l'embauche de personnel qualifié en immersion française constitue un défi, par type de poste, comparaison de 2013, 2015 et 2016



L'apprentissage professionnel

10. Les enseignants en immersion française ont des besoins particuliers sur le plan de l'apprentissage professionnel. Parmi les sujets suivants, veuillez indiquer ceux qui ont fait l'objet d'activités d'apprentissage professionnel proposées aux enseignants en 2016-2017.

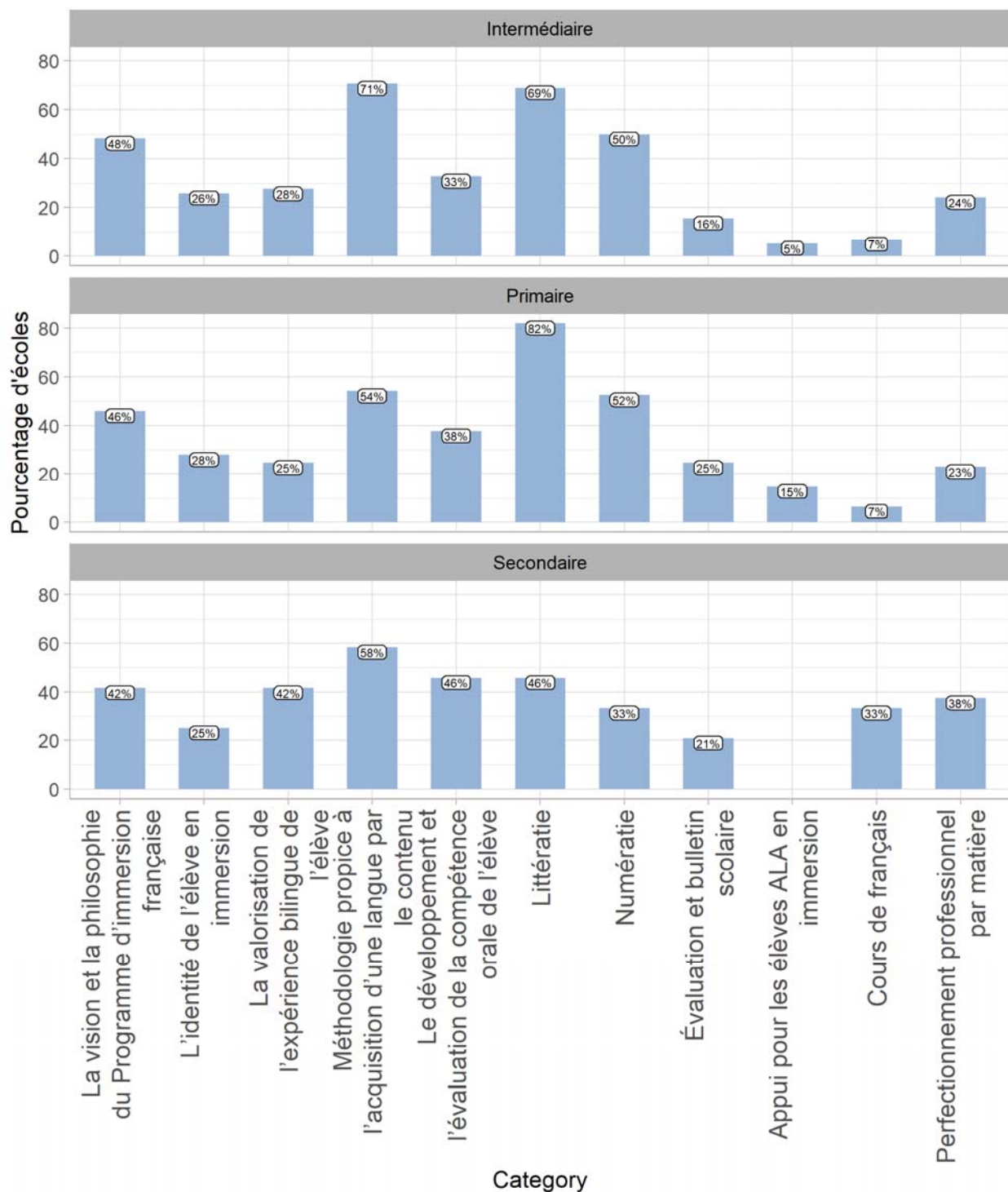
Figure 19 : Sujets des activités d'apprentissage professionnel offertes aux enseignants en 2016-2017



Selon les répondants, la *littératie* était le principal sujet d'apprentissage professionnel à tous les niveaux. Aux niveaux primaire et intermédiaire, la *méthodologie propice à l'acquisition d'une langue par le contenu* était le deuxième sujet le plus souvent visé par les activités d'apprentissage, alors qu'au secondaire, c'était plutôt le *perfectionnement professionnel par matière*. Les réponses provenant d'écoles à double voie reflètent peut-être des priorités pour toute l'école (Programmes anglais et d'immersion française), plutôt qu'uniquement pour l'immersion française.

11. Quelles sont, à l'heure actuelle, les priorités en matière d'apprentissage professionnel en contexte d'immersion française? (Maximum de trois priorités par niveau)

Figure 20 : Priorités en matière d'apprentissage professionnel relatif à l'immersion française



Bien que la *littératie* constitue une grande priorité dans les écoles, elle est devancée, aux niveaux intermédiaire et secondaire, par *la méthodologie propice à l'acquisition d'une langue par le contenu*.

4^e partie

Les tendances en matière d'inscriptions

Afin de fournir un profil plus complet de la mise en œuvre du Programme d'immersion française au Manitoba, nous présentons d'abord des statistiques d'inscriptions pour l'année scolaire 2016-2017 de même que les tendances en matière d'inscriptions sur une période de 11 ans.

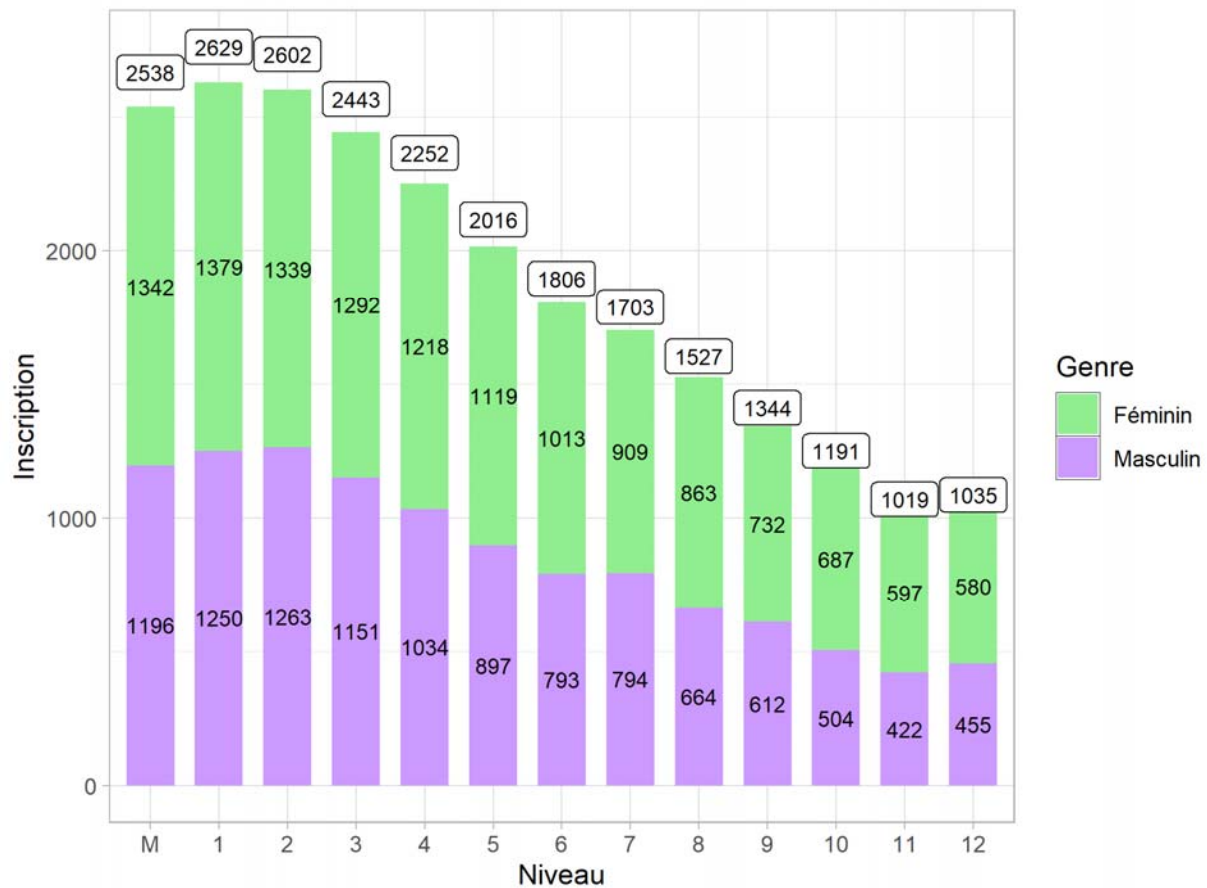
Mise en garde : Les données proviennent de la base de données ministérielle du RIE. De façon générale, il s'agit de la version la plus récente des données de 2016. De légères différences peuvent exister par rapport aux rapports antérieurs puisque des ajustements ont été faits de manière rétroactive pour corriger des erreurs.

Statistiques d'inscriptions à l'échelle provinciale

Les statistiques provinciales ci-dessous offrent un portrait des inscriptions au Programme d'immersion française pour l'année 2016-2017, ainsi qu'un survol des inscriptions au cours des 11 années précédentes, soit de l'année 2006-2007 à l'année 2016-2017. Pour cette dernière, le Programme d'immersion française a enregistré un total de 24 105 inscriptions, en hausse par rapport aux 23 363 élèves inscrits en 2015-2016.

Observations clés sur l'année en cours :

Figure 21 : Inscriptions au Programme d'immersion française (écoles publiques seulement) selon le genre, 2016-2017



La figure 21 montre qu'à l'exception du passage de la maternelle à la 1^{re} année et de celui de la 11^e à la 12^e année, le nombre d'élèves inscrits diminue d'année en année. Ce constat est très différent de la distribution totale des inscriptions à l'école publique par année, selon laquelle le nombre d'élèves demeure relativement stable d'un niveau scolaire à l'autre.

De plus, la figure 21 montre que la distribution des inscriptions au Programme d'immersion française par année et selon le genre révèle la prédominance des filles sur les garçons, et ce, pour tous les niveaux scolaires. C'est très différent de la distribution provinciale des inscriptions à l'école publique par niveau scolaire et selon le genre, qui révèle que les garçons sont plus nombreux que les filles, et ce, pour tous les niveaux scolaires.

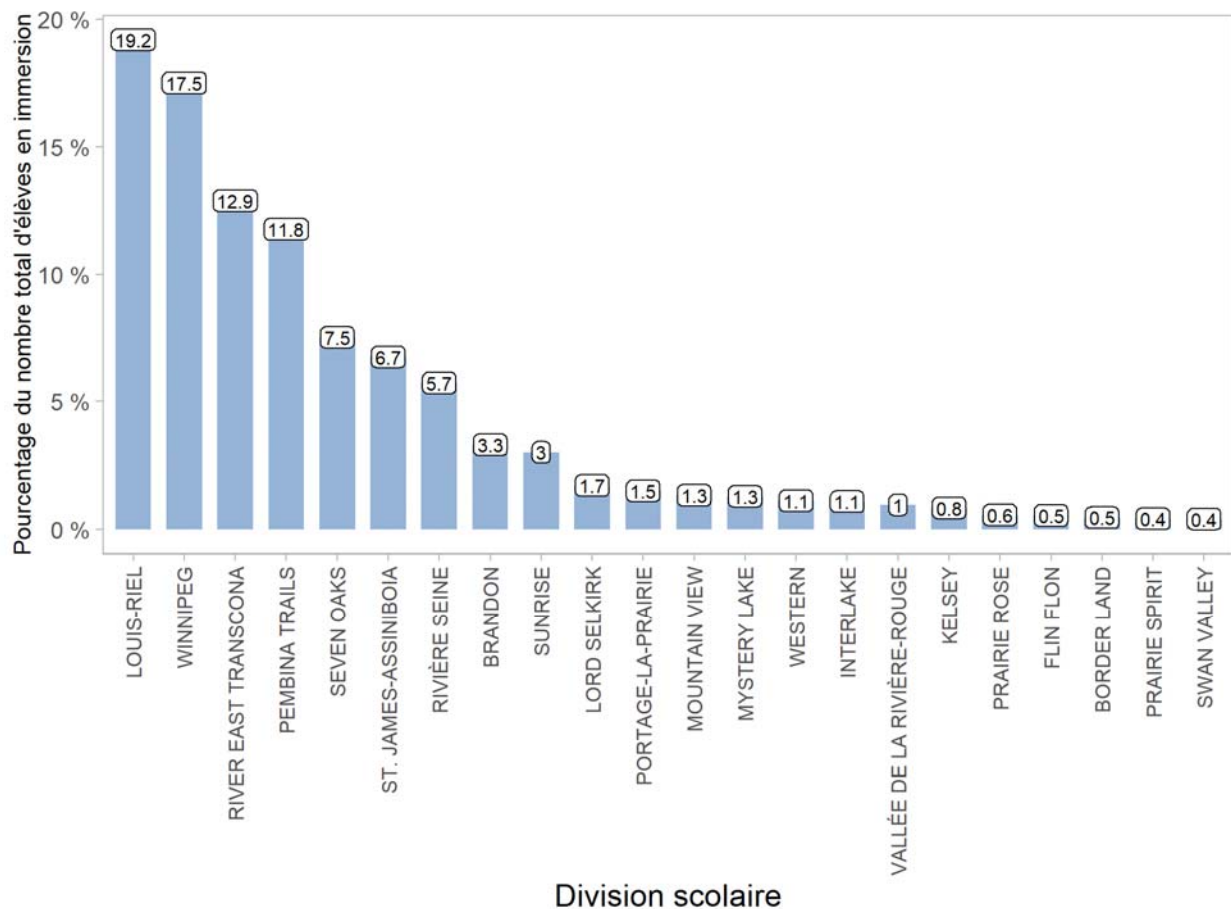
D'autres observations clés sur l'année en cours :

- À l'exception des inscriptions en prématernelle et en classe d'enseignement à l'enfance en difficulté, les écoles publiques du Manitoba comptaient, pour l'année 2016-2017, 183 016 élèves inscrits. Le Programme d'immersion française réunit donc 13,2 % de ces inscriptions, en hausse par rapport à la proportion de 12,4 % de 2013-2014.
- En 2016-2017, des 24 105 élèves répartis dans 113 écoles, 12 525 (ou 52 %) étaient inscrits dans 43 écoles d'immersion à voie unique, alors que les 11 580 autres (ou 48 %) fréquentaient l'une des 68 écoles d'immersion à double voie. Bien que les écoles à voie unique soient moins nombreuses, elles enregistrent un plus gros volume d'inscriptions que les écoles à double voie.
- Des 24 105 élèves en immersion française dont il est question au point précédent, la grande majorité, soit 20 544 ou 85 %, ont intégré le programme en maternelle; 1 930 élèves, ou 8 % des effectifs, ont commencé le programme en 1^{re} année alors que 284 (1,2 %) et 275 (1,1 %) d'entre eux s'y sont inscrits à partir de la 4^e et de la 7^e année respectivement. (Les pourcentages ne totalisent pas 100 parce que certains élèves ont intégré le programme à d'autres moments de leur parcours scolaire.)
- Le tableau ci-dessous montre sans l'ombre d'un doute que le Programme d'immersion française est un phénomène majoritairement urbain puisque plus des trois quarts des élèves qui y sont inscrits fréquentent une école en milieu urbain, alors que 59 % de tous élèves manitobains fréquentent une telle école.

Population étudiante ⁶ (écoles publiques du Manitoba)	écoles en milieu urbain	écoles en milieu rural	écoles du Nord
183 015 élèves	107 592 élèves (58,8 %)	63 563 élèves (34,7 %)	11 860 élèves (6,5 %)
24 105 élèves en immersion française	19 028 élèves (78,9 %)	4 427 élèves (18,4 %)	650 élèves (2,7 %)
153 301 élèves au Programme anglais	85 732 élèves (55,9 %)	56 439 élèves (36,8 %)	11 130 élèves (7,3 %)
5 609 élèves au Programme français	2 832 élèves (50,5 %)	2 697 élèves (48,1 %)	80 élèves (1,4 %)

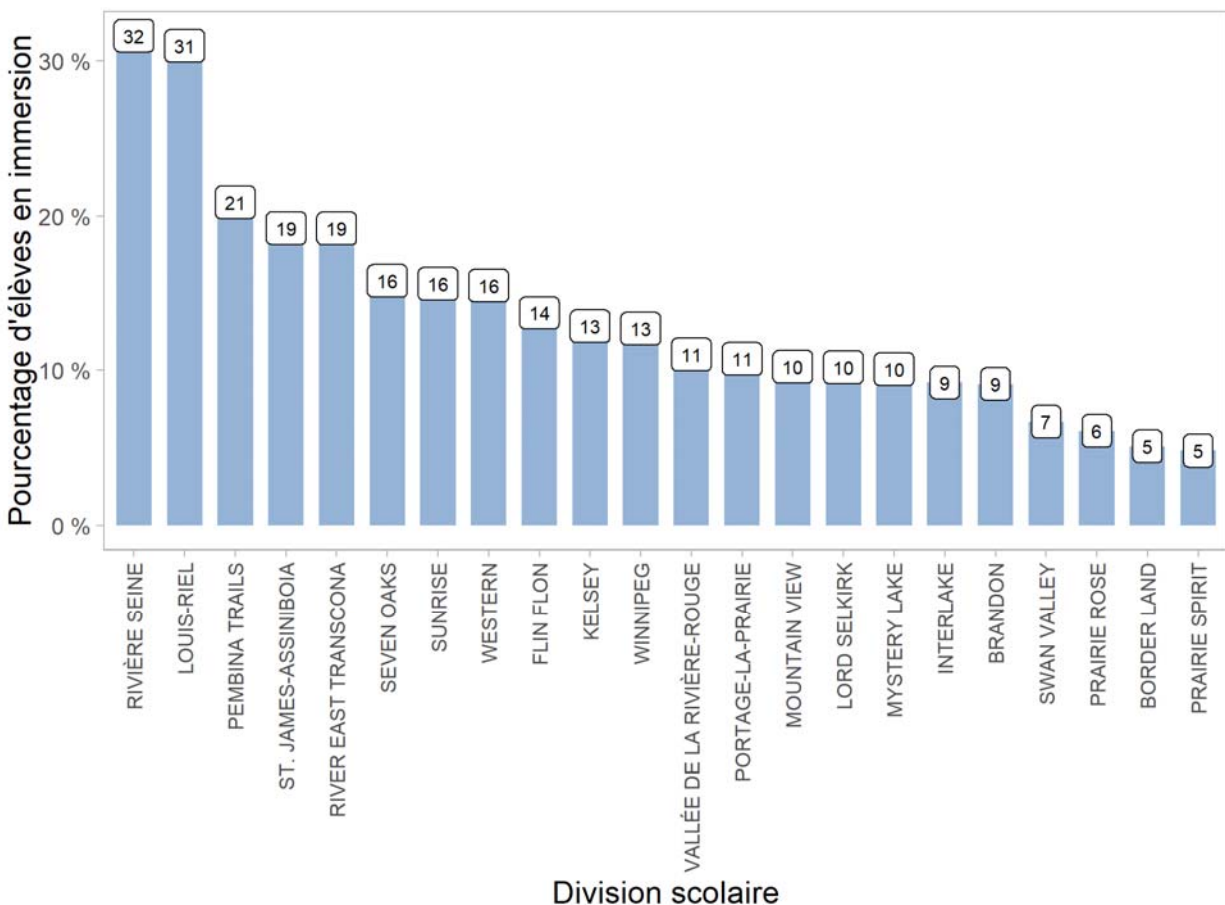
⁶ Ces dénombrements totalisent le nombre d'inscriptions recevables dans les écoles publiques pour tous les niveaux, à l'exception de la prématernelle. La définition des écoles en milieux urbain et rural et des écoles du Nord est fournie dans une note au bas de la page 5.

Figure 22 : Inscriptions au Programme d’immersion française par division scolaire, en pourcentage du total des inscriptions au Programme



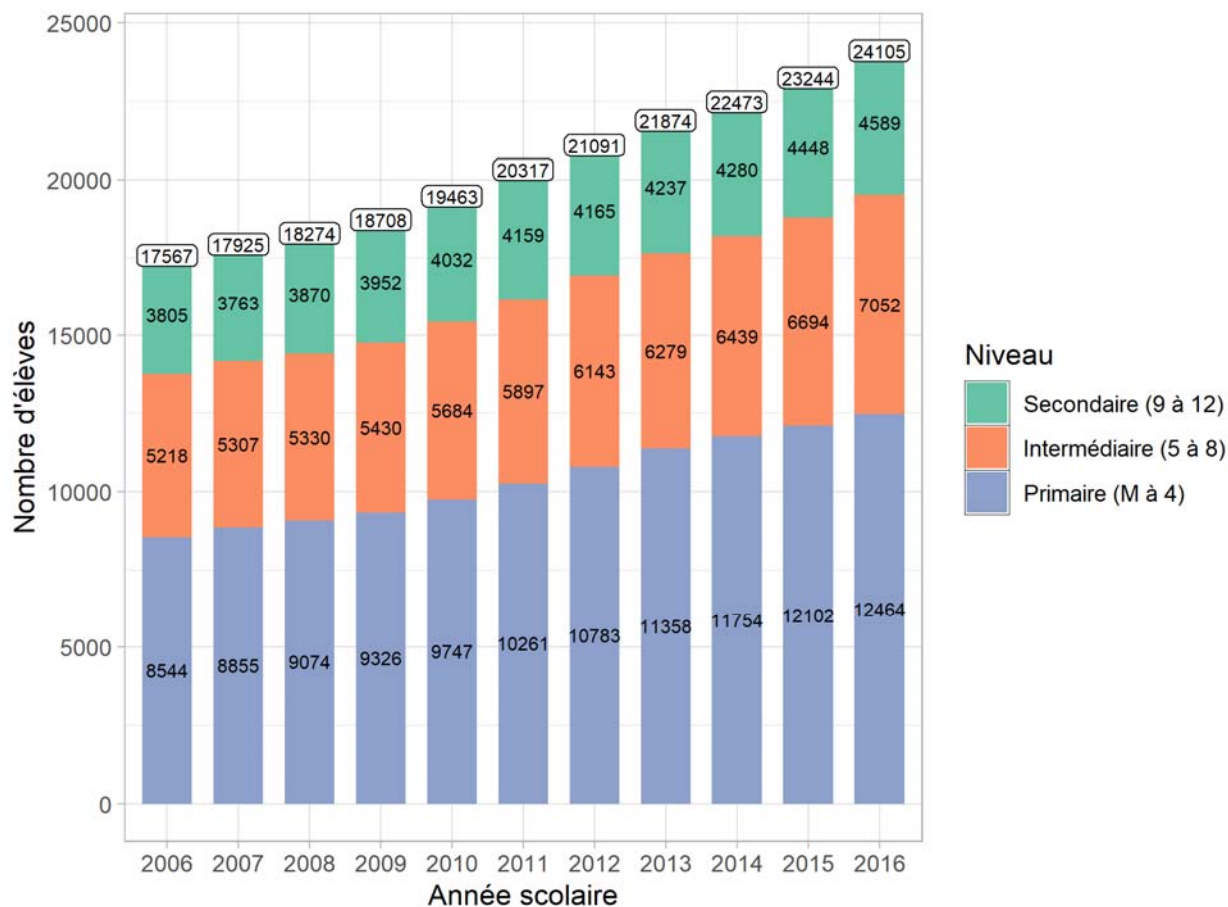
Pour donner plus de détails sur la répartition régionale des inscriptions en immersion française, la figure 22 montre leur distribution par division scolaire pour l’année scolaire 2016-2017. Les six divisions scolaires situées en milieu urbain récoltent la plus grande part des inscriptions, de 19,2 % des inscriptions pour la Division scolaire Louis-Riel à 6,7 % pour la Division scolaire de St. James-Assiniboia. Les quatre divisions scolaires suivantes – Rivière Seine (5,7 %), Brandon (3,3 %), Sunrise (3 %) et Lord Selkirk (1,7 %) – se trouvent à proximité de Winnipeg ou dans un centre urbain à l’extérieur de Winnipeg. Les autres divisions scolaires se trouvent en milieu rural ou dans une région du Nord.

Figure 23 : Concentration des inscriptions en immersion française dans chaque division scolaire



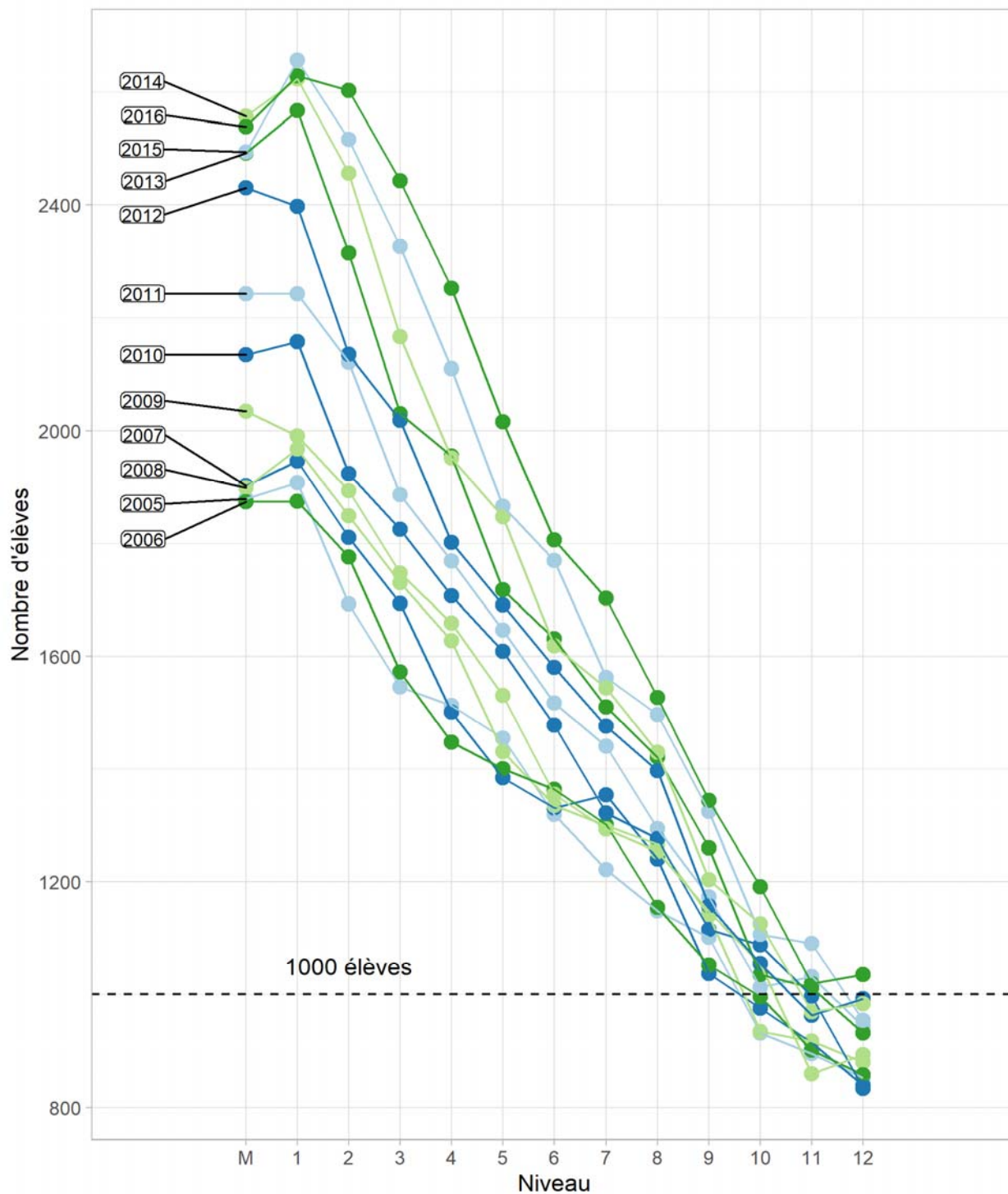
La concentration des inscriptions en immersion française dans chaque division scolaire fournit aussi des statistiques intéressantes; il s'agit, pour chaque division scolaire, de la proportion d'inscriptions en immersion française présentée sous forme de pourcentage de toutes les inscriptions, de la maternelle à la 12^e année (prématernelle et enseignement à l'enfance en difficulté sont donc exclus). Les données de la figure 23 portent sur la « concentration » d'élèves inscrits au Programme d'immersion française pour chaque division scolaire qui l'offre. La Division scolaire de la Rivière Seine (32 %) et la Division scolaire Louis-Riel (31 %) présentent les concentrations les plus élevées. Il est intéressant de signaler que la Division scolaire de Winnipeg, qui arrive en deuxième place pour le plus grand nombre d'élèves en immersion française à l'échelle provinciale (4 218 élèves ou 17,5 % de toutes les inscriptions) occupait la 11^e place au chapitre de la concentration d'élèves en immersion, à 13 %.

Figure 24 : Nombre d'élèves en immersion française (à l'exception de l'enseignement à l'enfance en difficulté), par niveau scolaire, 2006-2016



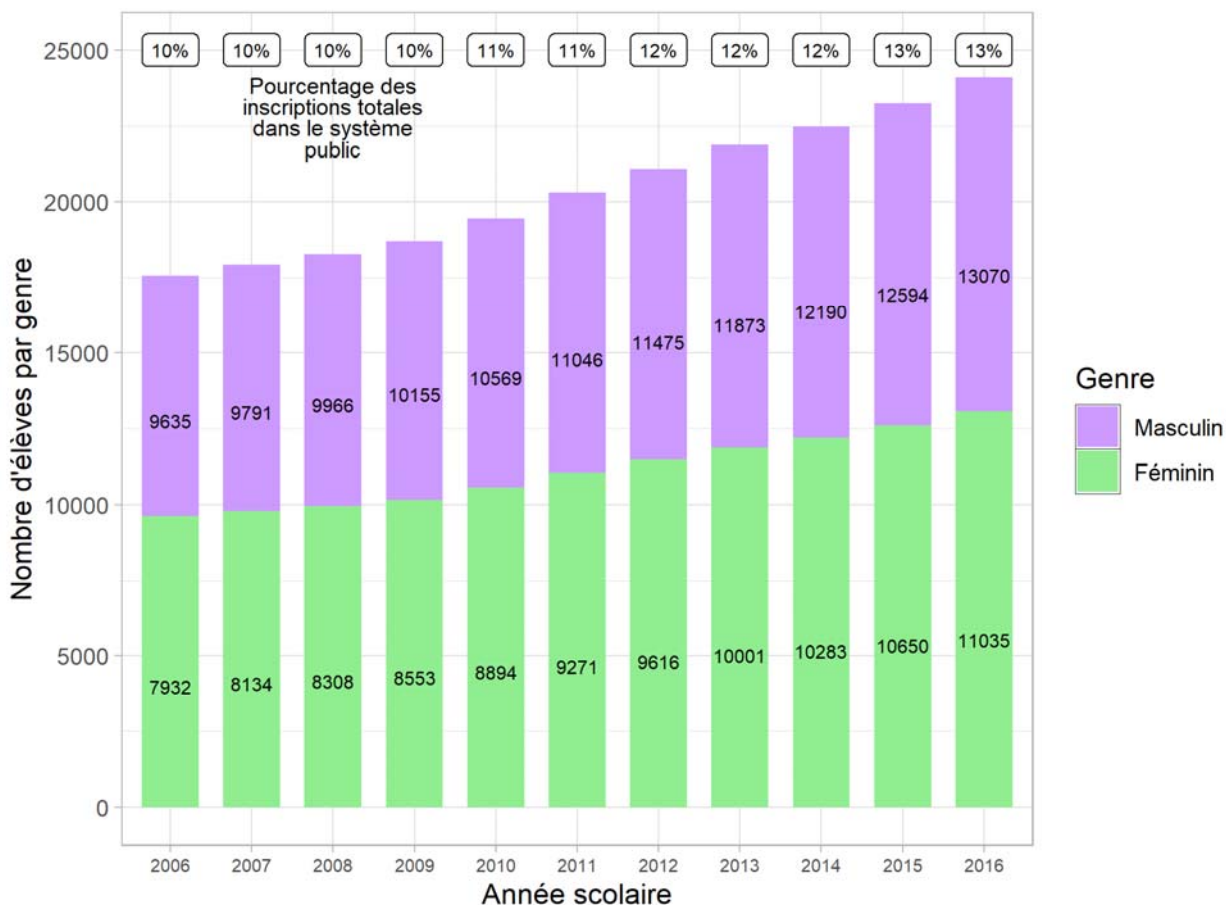
La figure 24 présente la répartition des inscriptions en immersion française par niveau (primaire, intermédiaire, secondaire) pour les années scolaires 2006-2007 à 2016-2017. La figure montre de façon très nette que la répartition entre les niveaux est demeurée relativement stable au fil des années, à mesure qu'augmentait le nombre d'inscriptions en immersion française.

Figure 25 : Nombre d'élèves en immersion française, par niveau scolaire, 2006-2016



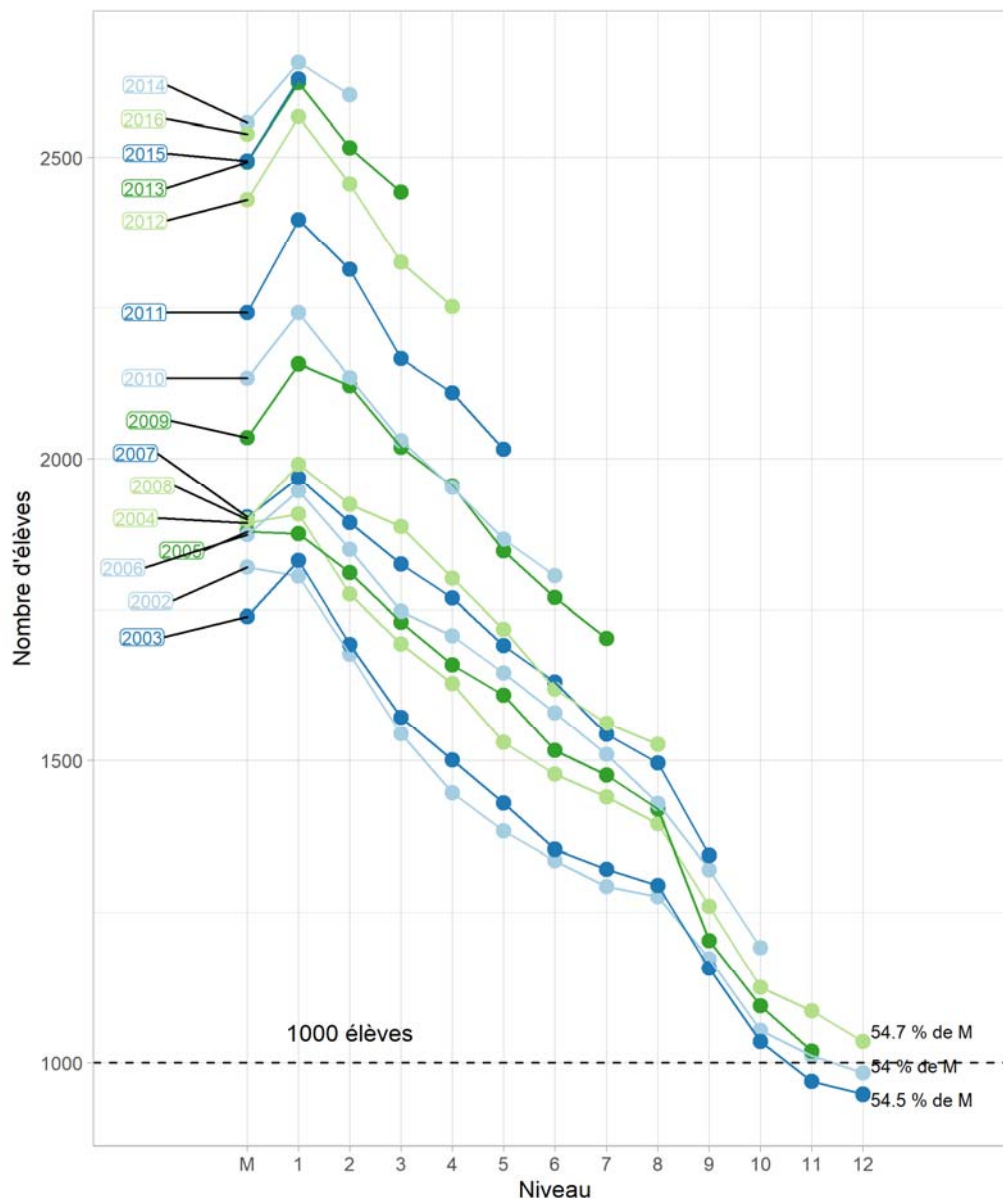
La figure 25 présente le nombre d'élèves par niveau scolaire pour certaines années données (suivre le tracé d'une année donnée pour voir le nombre d'élèves inscrits pour cette année). Le déclin prononcé des inscriptions en immersion au fil des niveaux scolaires y est bien visible. Si le nombre total d'élèves en immersion augmente – comme l'indique le déplacement des droites vers le haut avec les années – le profil des abandons demeure semblable. Cela signifie que même si le nombre d'élèves en immersion augmente, dans l'ensemble, la proportion d'élèves qui quittent le programme demeure aussi importante d'une année à l'autre.

Figure 26 : Nombre d'élèves en immersion française selon le genre, et en pourcentage du total provincial des inscriptions, 2006-2016



- La figure 26 présente essentiellement les mêmes données que la figure 24, en ventilant cette fois les données selon le genre plutôt que selon le niveau scolaire.
- La figure 26 montre également la progression dans le temps du pourcentage d'élèves en immersion par rapport à la population étudiante provinciale, de la maternelle à la 12^e année. La hausse marquée de 10 à 13 %, de 2006 à 2016, est bien visible.
- Durant ces 11 années, le nombre d'inscriptions féminines a été supérieur au nombre d'inscriptions masculines pour chaque niveau scolaire. Il représente approximativement 54 % de l'ensemble des inscriptions en immersion française.

Figure 27 : Rétention des élèves en immersion française, par cohorte et par niveau scolaire



- La figure 27 illustre différemment le taux d’inscriptions au Programme d’immersion française par cohorte au fil du parcours d’études. Par exemple, la cohorte de 2003 est suivie jusqu’en 12^e année alors que la cohorte de 2011 s’arrête en 6^e année (ce qui correspond à l’année scolaire 2016-2017). Note : Ces cohortes synthétiques ne représentent que la population étudiante et ne permettent pas de suivre le mouvement des élèves.
- En 2002 et 2003, on comptait respectivement 1 820 et 1 739 élèves de maternelle en immersion française. Les mêmes cohortes, arrivées en 12^e année en 2014 et 2015, comptaient 983 et 948 élèves, soit 54 à 55 % des groupes de maternelle (malgré le fait que certains élèves ne se sont inscrits au programme qu’en 4^e ou en 7^e année).
- Malgré l’augmentation globale du nombre d’inscriptions au Programme d’immersion française, la figure 25 (inscriptions) et la figure 27 (rétention) montrent une diminution des inscriptions en immersion française tout au long du parcours scolaire.

Le taux d’inscription au Programme d’immersion française croît à un rythme plus rapide que l’ensemble de la population étudiante des écoles publiques, de la maternelle à la 12^e année. Toutefois, le Programme d’immersion perd près de la moitié de ses élèves inscrits à la maternelle durant leur parcours jusqu’à la 12^e année. Ce phénomène nécessite une analyse plus approfondie.

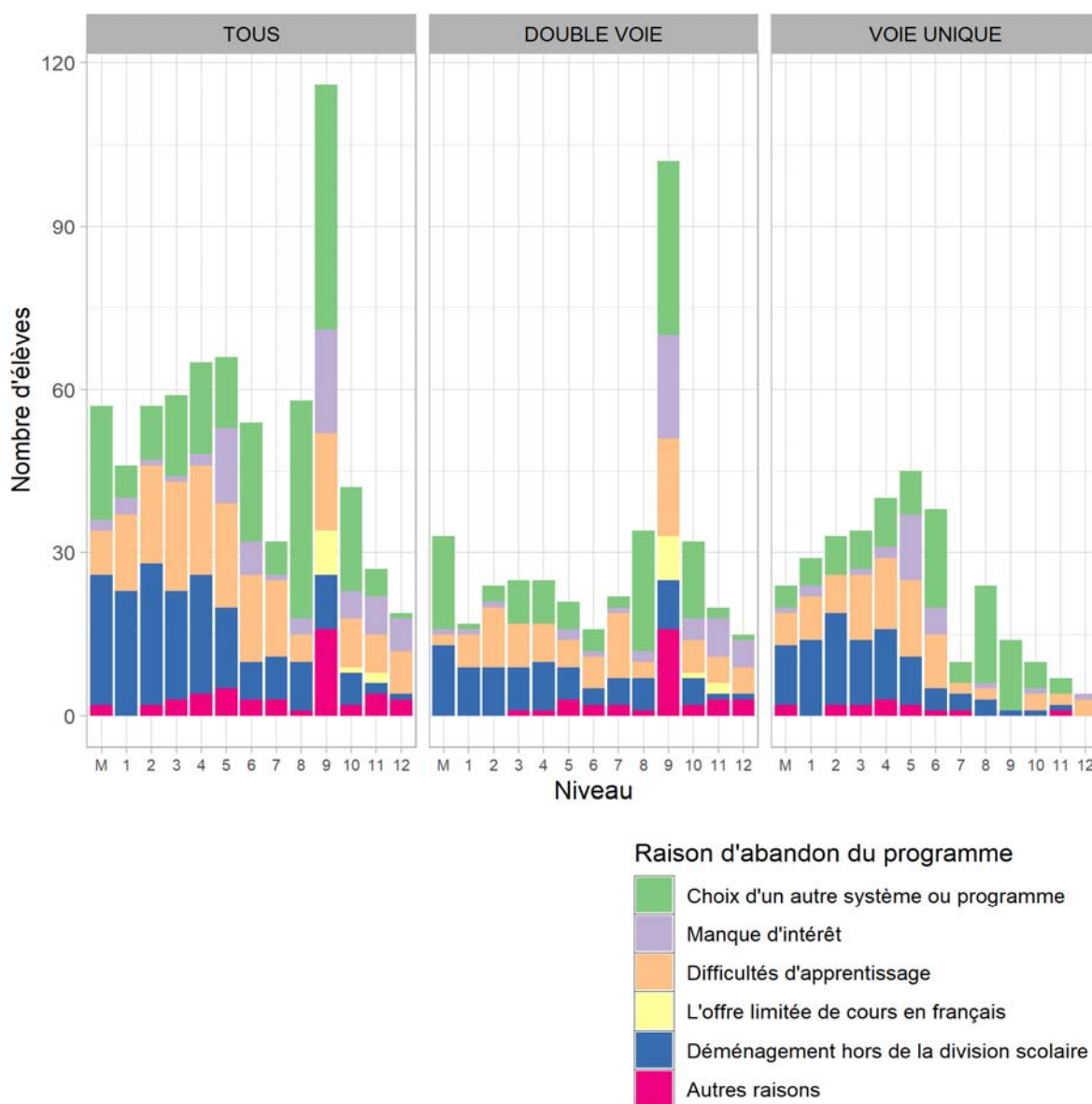
La quatrième partie du questionnaire abrégé de 2016-2017 demandait aux écoles de fournir des données sur les tendances en matière d'inscription concernant les facteurs suivants :

- la rétention;
- la visibilité et la communication.

La rétention (et l'attrition)

12 et 13. Veuillez indiquer le nombre d'élèves de chaque niveau scolaire qui ont abandonné le Programme d'immersion française dans votre école l'an dernier. Sous chacune des raisons proposées ci-dessous, veuillez indiquer le nombre d'élèves par niveau scolaire qui ont abandonné le Programme d'immersion française l'an dernier.

Figure 28 : Nombre d'élèves ayant abandonné le Programme d'immersion française



Les écoles à double voie enregistrent une perte importante d'effectifs en 9^e année, alors que les écoles à voie unique ne présentent pas cette tendance.

La visibilité et la communication

14. Les types d'activités suivantes valorisent et, par conséquent, promeuvent le Programme d'immersion française auprès des communautés scolaires. Veuillez indiquer quels publics visait chaque type d'activité organisée dans votre école en 2016-2017.

Figure 29 : Pourcentage d'écoles qui proposaient des activités de promotion du Programme d'immersion française



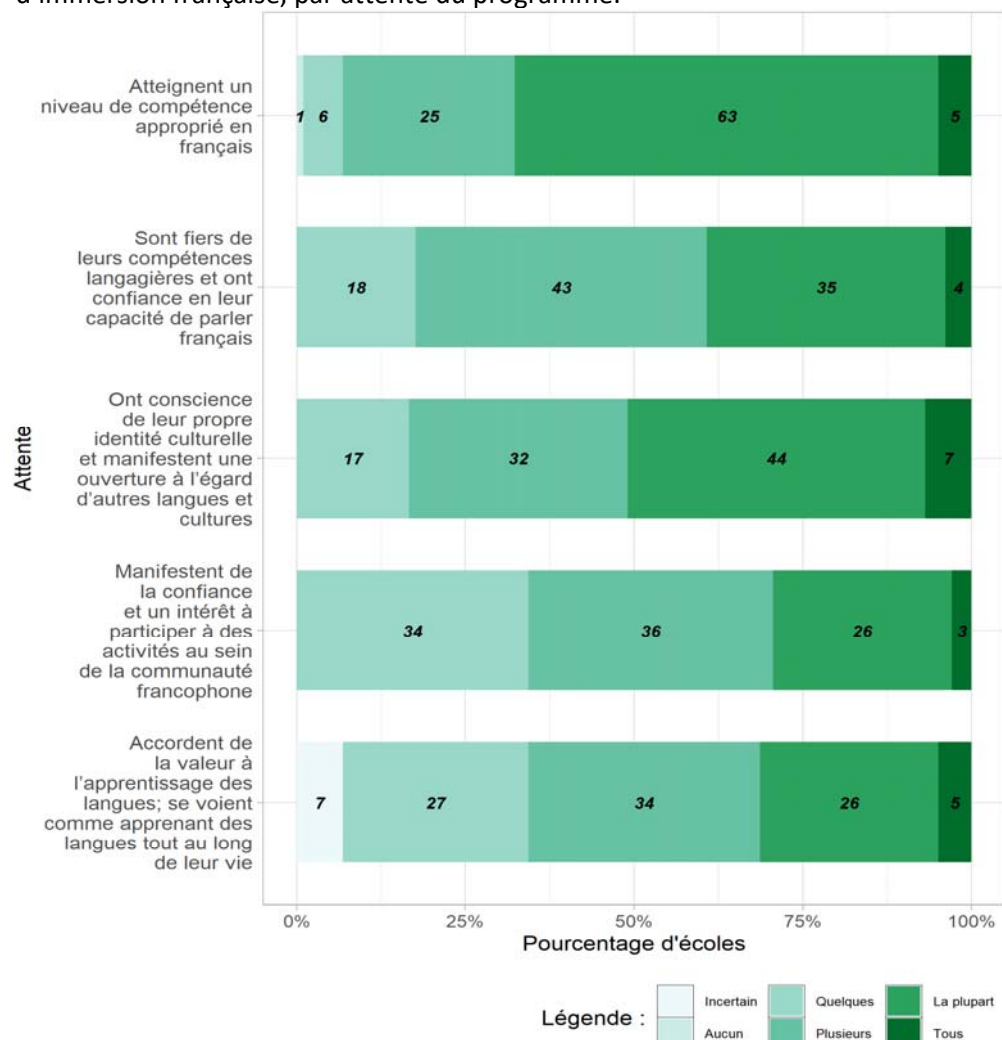
Les écoles déclarent faire beaucoup plus d'activités de communication et de promotion au niveau primaire qu'aux niveaux intermédiaire et secondaire. On peut penser que ces activités sont liées aux initiatives de recrutement et de rétention au niveau primaire. Comme l'indique ce tableau, il existe d'importants problèmes de rétention aux niveaux intermédiaire et secondaire. Ce peut être parce que les écoles consacrent davantage d'efforts au recrutement qu'à la rétention des clientèles. Diverses activités de rétention implicites et explicites peuvent avoir un effet sur celle-ci; l'amélioration du taux de rétention des élèves au Programme d'immersion française pourrait passer par l'adoption d'une approche globale.

Les perceptions des écoles à l'égard de l'expérience des élèves

Les écoles ont répondu aux cinq questions suivantes afin de déterminer le degré de réussite des élèves inscrits au Programme d'immersion française :

- Combien d'élèves, y compris ceux ayant des besoins spéciaux, **atteignent un niveau de compétence approprié en français** (en fonction du niveau scolaire enseigné à votre école)?
- Les élèves sont-ils **fiers de leurs compétences langagières**? Combien d'élèves ont **confiance en leur capacité de parler français** dans divers contextes, que ce soit des discussions en petit ou grand groupes ou des présentations devant divers auditoires, en classe, dans l'école et ailleurs?
- Combien d'élèves ont **conscience de leur propre identité culturelle et manifestent une ouverture à l'égard d'autres langues et cultures**?
- Combien d'élèves **manifestent de la confiance et un intérêt à participer à des activités au sein de la communauté francophone**, ici et ailleurs?
- Combien d'élèves **accordent de la valeur à l'apprentissage des langues; se voient comme apprenant des langues tout au long de leur vie**? Les élèves **se voient-ils apprenant de langues tout au long de leur vie**?

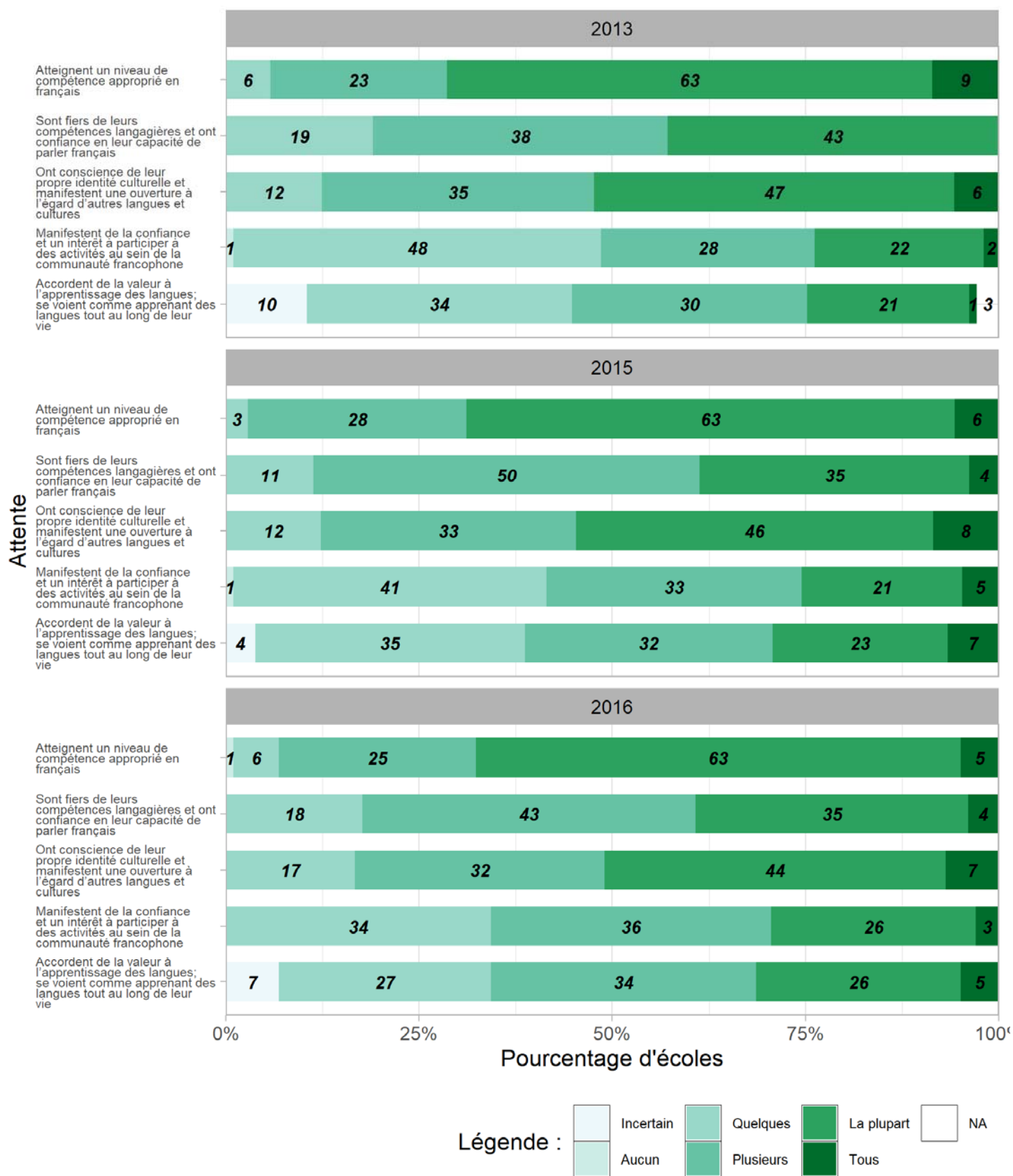
Figure 30 : Perception des écoles à l'égard du degré de réussite des élèves inscrits au Programme d'immersion française, par attente du programme.



La figure 30 montre que dans l'ensemble, les écoles attribuent au Programme d'immersion française un degré de réussite élevé à certains égards, mais plus faible à d'autres égards. Soixante-huit pour cent (68 %) des écoles indiquent que « la plupart » des élèves, voire « tous » (réponses combinées) atteignent un niveau de compétence approprié en français. D'autres questions ont obtenu des notes beaucoup plus faibles alors que la moitié ou moins des répondants ont répondu « la plupart » ou « tous » les élèves.

Remarque : Le choix de réponse « incertain » n'a été proposé que pour la dernière attente du programme.

Figure 31 : Perception des écoles à l'égard du degré de réussite des élèves inscrits au Programme d'immersion française, par attente du programme, comparaison de 2013, 2015 et 2016



Les réponses à ces questions ont peu varié au cours des cinq dernières années.

Les initiatives scolaires pour favoriser l'essor du Programme d'immersion française en 2016-2017

Le tableau ci-dessous résume les principales initiatives (maximum de 5) que les écoles ont mises en œuvre en 2016-2017. Les initiatives sont réparties selon les quatre volets présentés dans le questionnaire.

1^{re} partie – Création d'un milieu immersif (54)
<p>Exposition à la langue française (8)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du pourcentage de temps d'enseignement en français (2) • Hausse du nombre de crédits d'immersion française offerts au niveau secondaire (1) • Sondage d'intérêt auprès des élèves pour déterminer de futurs cours optionnels (2) • Augmentation de l'exposition à la culture française (2) • Maternelle à temps plein (1)
<p>Personnel enseignant et administratif qualifié (3)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du personnel bilingue à tous les postes (3)
<p>Un milieu linguistique riche (42)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la visibilité du français dans les écoles (réunions en français, inclusion d'articles en français dans le journal de l'école, diffusion bilingue systématique des messages vocaux, affichage des travaux d'élèves, babillards bilingues, etc.) (10) • Augmentation de la signalisation en français dans les écoles (9) • Incitation auprès du personnel administratif à parler français en tout temps (3) • Incitation auprès des élèves à parler français en marge des heures de classe (12) • Création d'une zone d'immersion française dans les écoles à double voie (6) • Hausse de la présence du français qu'entendent les élèves dans l'école et à l'extérieur en marge des heures de classe (1) • Achat, dans certaines matières, de ressources éducatives en français qui conviennent à tous les apprenants (1)
<p>Inclusion de tous les élèves et le soutien nécessaire à chacun (1)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création de classes inclusives pour tous les apprenants (1)
2^e partie – Valorisation de l'expérience linguistique et éducative des élèves (66)
<p>Mettre l'accent sur l'acquisition de la langue française (17)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des compétences verbales des élèves en français dans toutes les matières (11) <ul style="list-style-type: none"> ○ Création de situations d'apprentissage porteuses et pertinentes qui permettent aux élèves de mettre en pratique, de développer et d'améliorer leurs habiletés linguistiques en français par des interactions entourant la matière enseignée ○ Augmentation de l'utilisation du français pendant les heures d'enseignement • Élaboration et intégration en classe d'une méthodologie en langue seconde (l'approche dite intégrée, qui consiste à intégrer davantage la langue au contenu) (6) <ul style="list-style-type: none"> ○ Rétroaction corrective continue pour amener les élèves à développer leur vocabulaire, à mieux comprendre la matière et à s'exprimer correctement ○ Création d'un climat bienveillant où les erreurs sont considérées de manière positive comme autant d'occasions d'apprendre • Utilisation d'outils d'évaluation permettant de mesurer des compétences langagières précises dans un contexte authentique • Animation de discussions avec les élèves sur l'acquisition du français (métacognition) pour améliorer leurs compétences

Un milieu scolaire enrichi (17)

- Enrichissement de l'apprentissage en classe au moyen d'activités novatrices et significatives (8)
 - Conférenciers, ateliers, présentations, excursions scolaires, projets, médias
 - Exposition à une variété de modèles et d'accents francophones
- Offre d'une variété d'expériences culturelles, sociales et de citoyenneté en guise de complément à l'apprentissage linguistique et d'enrichissement des connaissances interculturelles par des activités en classe, à l'école et dans la collectivité (9)
- Exposition aux expériences disponibles en français (programme Explore, éducation postsecondaire, échanges étudiants, etc.)

Impact sur l'apprentissage des élèves (15)

- Soutien du développement de la confiance des élèves et de leur détermination à apprendre le français et à l'utiliser (9)
 - Création d'un éventail d'activités scolaires et parascolaires propices à l'apprentissage du français et capables de nourrir la motivation intrinsèque à parler français
 - Création d'occasions d'interagir avec des locuteurs francophones (élèves, personnes âgées, membres de la communauté francophone locale et en ligne, etc.)
 - Facilitation de la participation des élèves à une variété d'activités au sein de la communauté francophone
 - Conseils pour amener les élèves à utiliser le français hors des murs de l'école pour des motifs scolaires ou personnels
 - Initiation des élèves à divers aspects du monde francophone qu'ils peuvent intégrer dans leur vie
- Amélioration des habiletés en numératie et de la capacité à exprimer en français leur compréhension de concepts mathématiques (1)
 - Utilisation d'une variété d'outils pour évaluer les habiletés des élèves en mathématiques
 - Incitation à utiliser diverses stratégies et un éventail d'outils propices à la participation des élèves
 - Encouragement des élèves à formuler leur raisonnement mathématique en français
 - Utilisation de données pour nourrir l'enseignement et détermination d'objectifs pour développer le sens du nombre chez les élèves
- Amélioration des habiletés de lecture et d'écriture en français (5)
 - Accessibilité à une grande variété de textes en français pour tous les niveaux
 - Utilisation d'une variété d'outils pour évaluer les habiletés des élèves à lire et à écrire
 - Utilisation d'une variété de stratégies pour soutenir l'habileté à lire et à écrire (stages en lecture, *Daily 5*, club de lecture, lecture en duo avec un élève d'une autre année, tenue d'un journal, logiciel de correction de texte)
 - Mise en œuvre d'un continuum de lecture et d'écriture dans toutes les matières
 - Offre aux parents de séances de littératie avec stratégies et moyens pour soutenir leurs apprenants à la maison

Valoriser et encourager l'apprentissage des langues (18)

- Encourager les élèves à prendre la responsabilité de leur apprentissage et du développement de leurs compétences en français (6)
 - Développer la motivation à parler français
 - Amener les élèves à se fixer des objectifs d'utilisation du français (autoévaluation, détermination d'objectifs, retour sur le portfolio)
- Développer l'identité plurilingue des élèves en tant que locuteurs et apprenants à vie (12)
 - Construire l'identité des élèves en explorant, dans le programme d'études, diverses perspectives et façons de voir le monde

- Fournir aux élèves des occasions de réfléchir sur leur expérience d’immersion française
- Faire parler les élèves de la pertinence du français dans leur vie, aujourd’hui et à l’avenir
- Montrer comment l’immersion française façonne et transforme l’identité
- Guider les parents afin qu’ils puissent soutenir activement et valider l’expérience d’immersion française de leur enfant

3^e partie – Le personnel enseignant et l’apprentissage professionnel (48)

Recrutement de personnel (3)

- Pratiques pour embaucher des enseignants proprement qualifiés
- Pratiques pour embaucher du personnel administratif proprement qualifié pour gérer une école d’immersion française (1)
- Recours à un éventail de stratégies pour recruter du personnel qualifié dans les salons de l’emploi, auprès d’universités et par divers outils publicitaires (2)

Rétention du personnel

- Soutien à l’intention des nouveaux enseignants (mentorat, ateliers, observations, cours de français)
- Soutien à l’intention des administrateurs, nouveaux et chevronnés (réunions en immersion française, mentorat)

Apprentissage professionnel – renforcement des capacités des enseignants (45)

- Rencontres périodiques d’éducateurs autour de sujets et d’études concernant l’immersion française (5)
 - vision, *French Immersion in Manitoba: A Handbook for School Leaders* (en anglais seulement), avenues de perfectionnement professionnel, disponibilité d’expériences culturelles, etc.
- Création d’occasions de réseautage et de planification pour les enseignants, afin d’améliorer leur pratique professionnelle (17)
- Possibilités d’assister à des séances de perfectionnement professionnel ayant trait à l’immersion française et à divers contenus entourant des matières au programme (18)
 - littératie, numératie, méthodologie, pratiques d’évaluation, acquisition du français
- Encouragement et soutien du perfectionnement continu des aptitudes langagières (5)

4^e partie – Les tendances en matière d’inscriptions (15)

Visibilité et communication (2)

- Promotion du Programme d’immersion française par divers moyens : portes ouvertes, séances d’information pour les parents et sites Web des divisions scolaires et des écoles, infolettres, partenariats avec Canadian Parents for French – Manitoba, etc. (1)
- Communication continue avec les parents d’élèves de la maternelle à la 12^e année sur une variété de sujets pour soutenir la réussite et la rétention
 - Conversations avec les élèves et les parents sur les avantages de développer ses compétences linguistiques et interculturelles et d’être plurilingue, une option durable dans la société d’aujourd’hui
- Invitation aux parents à participer à des activités culturelles en français qu’organise l’école (1)

Points d’entrée et de transition (6)

- Visites d’écoles et séances d’information à l’intention des parents à l’approche des points de transition (3)
- Visites d’écoles et séances d’information à l’intention des élèves à l’approche des points de transition (1)
- Aménagement d’occasions pour les élèves de réfléchir et de discuter ensemble de l’importance d’apprendre le français et de poursuivre le Programme d’immersion française (2)

- Prolongement du Programme d’immersion française par l’ajout de points d’entrée intermédiaires et tardifs dans l’école

Rétention des élèves (7)

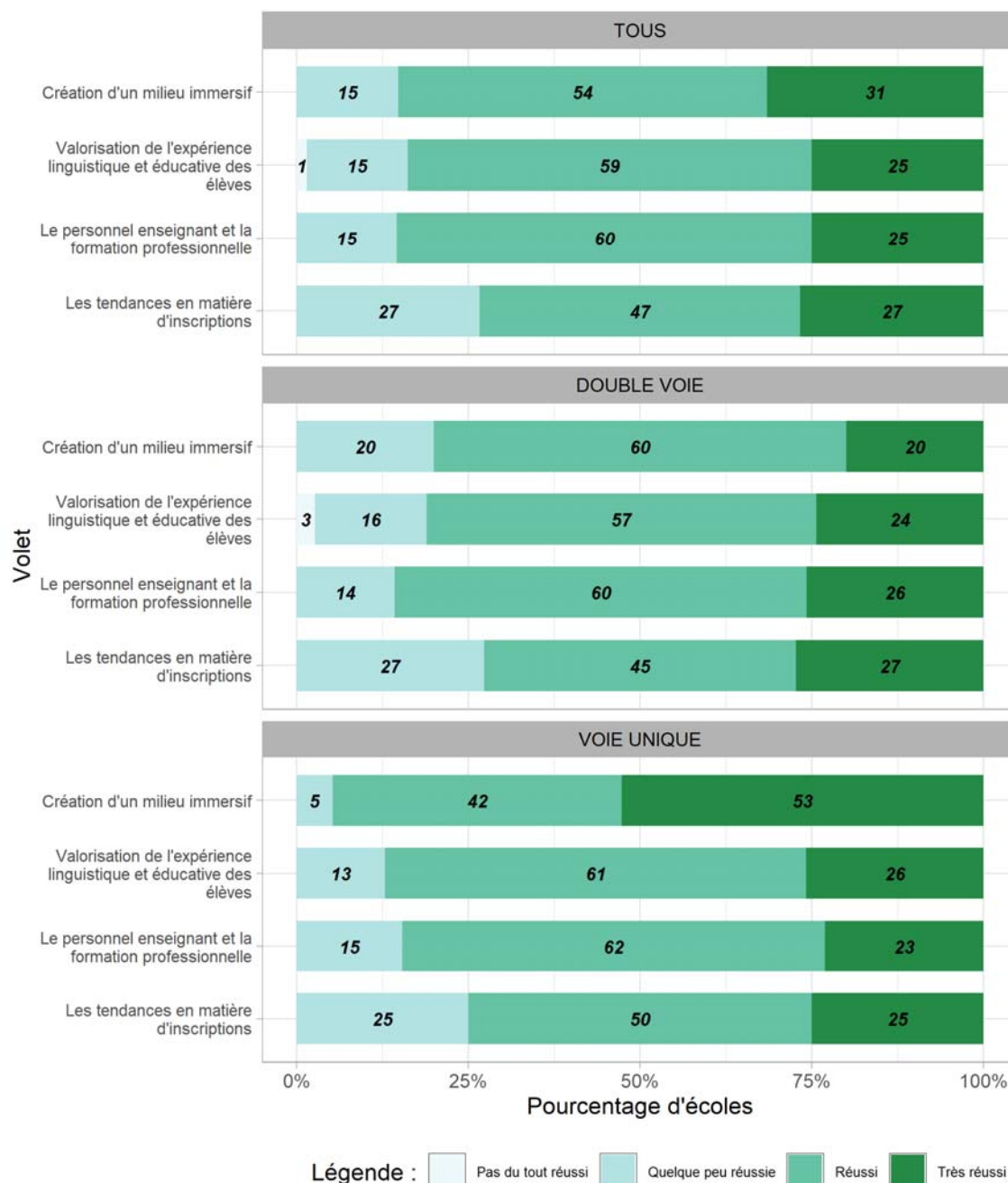
- Suivi des inscriptions et de l’attrition des élèves au Programme d’immersion française (4)
- Suivi du nombre de diplômés en immersion française
- Mise en place de mesures de soutien appropriées pour les élèves qui éprouvent des difficultés sur le plan scolaire (1)
- Examen de la grille horaire à l’école secondaire en vue d’offrir plus de flexibilité aux élèves du Programme d’immersion française (2)
- Établissement d’une marche à suivre à l’égard des élèves qui songent à abandonner le programme

Démarche d'autoévaluation des écoles

Les initiatives scolaires en 2016-2017

Les écoles ont été invitées à présenter leurs initiatives (jusqu'à cinq) qui renforçaient les réussites du Programme d'immersion française et repondaient aux défis. L'exercice les invitait aussi à évaluer dans quelle mesure chaque initiative avait permis d'atteindre l'objectif de la catégorie ou du volet sélectionné.

Figure 32 : Degré de succès des initiatives scolaires, par volet



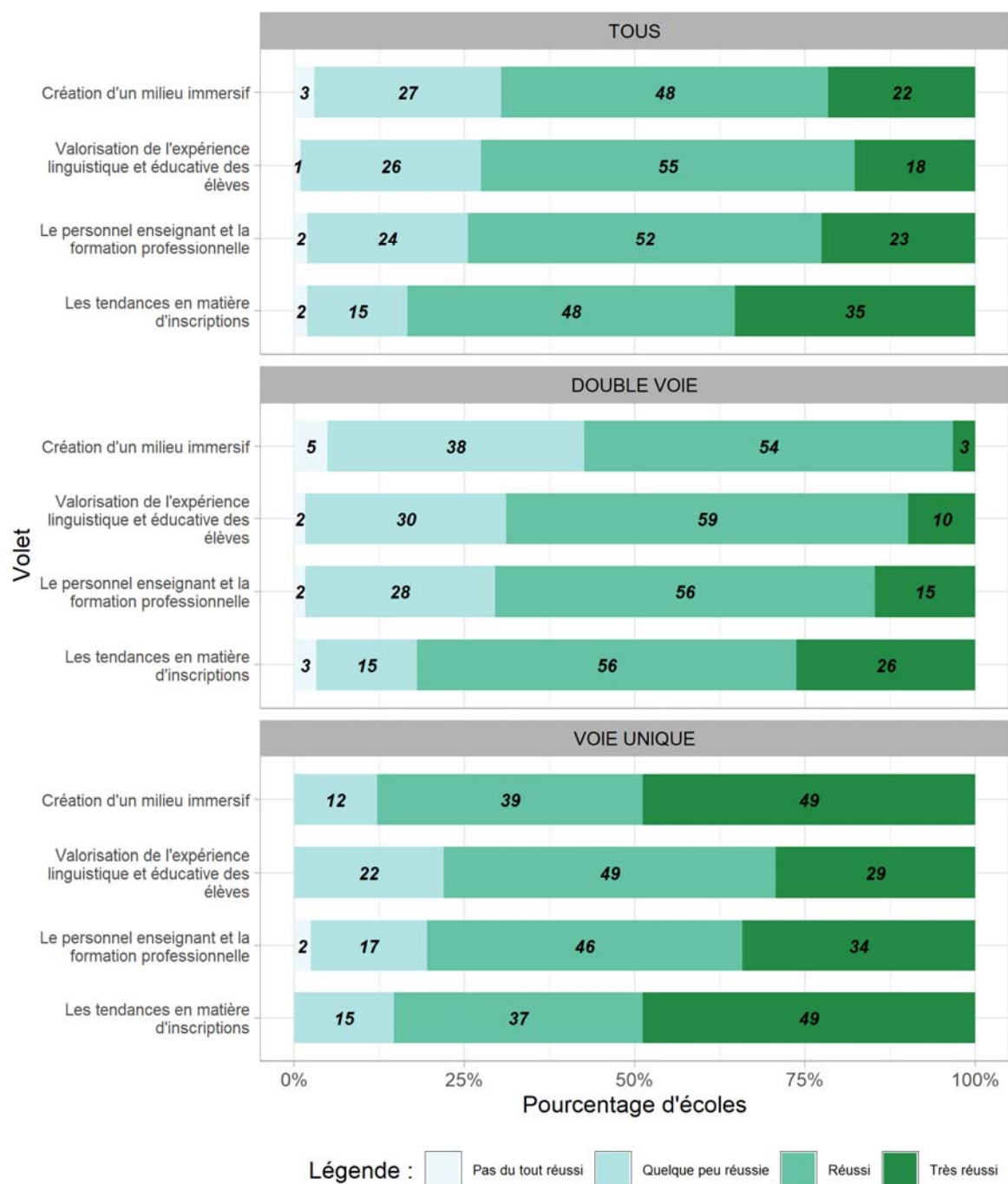
La figure 32 montre comment les écoles évaluent leur succès à atteindre les objectifs de chaque volet par la mise en œuvre d'initiatives qui renforcent les réussites du programme et repondent aux défis au cours de l'année 2016-2017. Les écoles ont décrit le degré d'atteinte de l'objectif de leurs initiatives en utilisant l'échelon « Réussi » ou « Très réussi » dans presque tous les cas. La principale différence entre les écoles dites à double voie et les écoles à voie unique réside dans le sentiment plus grand de réussite qu'ont exprimé ces dernières à créer un milieu immersif.

Autoévaluation générale des écoles à l'égard des quatre volets du programme

Les écoles ont été invitées à évaluer leur degré de réussite à soutenir les élèves dans le développement de leurs compétences langagières, de leur identité plurilingue ainsi que dans leur réussite scolaire dans les quatre volets du programme :

- Création d'un milieu immersif;
- Valorisation de l'expérience linguistique et éducative des élèves;
- Personnel enseignant et apprentissage professionnel;
- Tendances en matière d'inscriptions.

Figure 33 : Degré de succès des écoles, par volet et par modèle d'école



La figure 33 présente l'évaluation globale que font les écoles de leur réussite à répondre aux attentes dans les quatre volets pour soutenir les élèves dans le développement continu de leurs compétences langagières et de leur identité plurilingue, ainsi que dans leur réussite scolaire.

Dernières observations

Depuis l'année scolaire 2013-2014, la Revue de l'éducation en langue française fournit un moyen de mesurer la pleine mise en œuvre du Programme d'immersion française en recueillant des données et en suivant les progrès accomplis. Au cours de la période quinquennale à l'étude, les écoles d'immersion française ont répondu à trois questionnaires entourant leur programme, soit pour les années scolaires 2013-2014, 2015-2016 et 2016-2017.

Les questions du sondage étaient présentées selon les quatre volets qui soutiennent la pleine mise en œuvre du Programme d'immersion française :

- La création d'un milieu immersif;
- La valorisation de l'expérience linguistique et éducative des élèves;
- Le personnel enseignant et l'apprentissage professionnel;
- Les tendances en matière d'inscriptions.

Les écoles ont aussi répondu aux questions relatives à l'expérience des élèves, en plus d'identifier des initiatives mises en œuvre pour renforcer leurs réussites et répondre aux défis identifiés.

Le dénominateur commun entre ces initiatives est l'engagement vers la pleine mise en œuvre du Programme d'immersion scolaire pour créer les conditions favorisant le succès des élèves. Ce troisième rapport provincial compare certains résultats à partir des données recueillies au cours du cycle quinquennal, résume les leçons tirées jusqu'ici et présente les volets qui méritent notre attention pour l'avenir.

Quels succès les élèves obtiennent-ils?

Les écoles d'immersion française présentent leurs perceptions de l'expérience des élèves selon des questions portant sur les attentes à l'égard de la vision du Programme d'immersion française. Les répondants au sondage de 2016-2017 rapportent les éléments suivants :

- 68 % constatent que parmi les élèves de leur école, « la plupart » ou « tous » ont atteint un **niveau approprié de compétences langagières en français**;
- 39 % constatent que parmi les élèves de leur école, « la plupart » ou « tous » étaient **fiers de leurs compétences langagières et avaient confiance en leur capacité de parler français**;
- 51 % constatent que parmi les élèves de leur école, « la plupart » ou « tous » étaient **conscients de leur propre identité culturelle et ouverts aux autres langues et cultures**;
- 29 % constatent que parmi les élèves de leur école, « la plupart » ou « tous » ont **confiance en leur capacité de participer à des activités au sein de la communauté francophone et ont envie de le faire**;
- 31 % constatent que parmi les élèves de leur école, « la plupart » ou « tous » **valorisent l'apprentissage des langues et se perçoivent comme des apprenants pour la vie**.

Les perceptions sur la réussite des élèves relativement aux attentes du programme sont demeurées constantes durant les cinq années de suivi. Puisque ces questions contribuent à mesurer le succès de la pleine mise en œuvre du Programme d'immersion française, il y a lieu de s'interroger sur les raisons expliquant cette absence de changement notable.

Quels sont les facteurs qui influencent de la réussite des élèves?

L'analyse des quatre volets du questionnaire permet d'expliquer les facteurs qui influencent la réussite des élèves. L'autoévaluation globale des écoles à l'égard de ces volets, pour l'année scolaire 2016-2017, a révélé les points suivants :

- Les écoles considèrent que leurs plus grandes réussites (échelons « Réussi » ou « Très réussi ») résident dans les volets *Tendances en matière d'inscriptions* (83 %) et *Personnel enseignant et apprentissage professionnel* (75 %);

- Les écoles considèrent qu'elles ont relativement bien réussi dans les volets *Valorisation de l'expérience linguistique et éducative des élèves* (73 %) et *Création d'un milieu immersif* (70 %), ce qui constitue une nette amélioration depuis l'année scolaire 2013-2014.

Pour examiner les progrès accomplis, il faut impérativement analyser les choix qu'ont faits les écoles pour répondre aux attentes du Programme d'immersion française.

- Quels progrès les écoles ont-elles faits au cours des cinq dernières années dans chacun des volets?
- Quelles initiatives ont-elles adoptées pour accomplir des progrès?
- Dans quelle mesure se sont-elles concentrées sur les recommandations du Ministère?

Pour mieux comprendre les progrès accomplis, l'analyse ci-dessous examine les réussites et les difficultés relevées dans les quatre volets et leurs sous-catégories (ces dernières figurent dans les tableaux sous les intertitres).

La création d'un milieu immersif

Une exposition à la langue française	Du personnel enseignant et administratif qualifié	Un milieu linguistique riche	L'inclusion de tous les élèves et le soutien nécessaire à chacun
--------------------------------------	---	------------------------------	--

Considérant que l'environnement scolaire procure la base nécessaire pour garantir la réussite de tous les élèves, le rapport de 2013-2014 recommandait le déploiement d'efforts plus concertés pour améliorer le milieu immersif dans toutes les écoles, particulièrement dans celles dites à double voie. Le Ministère a suggéré d'accorder une attention toute particulière à la sous-catégorie *Un milieu linguistique riche*.

Dans le présent rapport, la grande majorité (42 sur 54) des initiatives mentionnées en 2016-2017 pour le volet *Création d'un milieu immersif* entraient dans cette sous-catégorie. Dans le rapport de 2015-2016, les initiatives relevant de cette même sous-catégorie étaient également surreprésentées, quoique dans une moindre mesure⁷. Parmi les initiatives qu'ont prises les écoles pour créer un milieu linguistique riche, mentionnons l'utilisation accrue du français lors des assemblées scolaires ou des annonces, l'utilisation de panneaux en français et l'incitation du personnel et des élèves à parler français en marge des heures de classe. Reconnaisant que cet aspect exige une attention soutenue, les divisions scolaires choisissent invariablement des initiatives visant l'amélioration de l'environnement linguistique des écoles.

Un milieu immersif en français est un milieu où tous les élèves – quelles que soient leur origine ou leurs aptitudes scolaires – se sentent accueillis et inclus dans l'environnement axé sur l'apprentissage du français. Depuis quelques années, une plus grande proportion d'élèves inscrits en immersion française ont un profil « anglais langue additionnelle » (ALA). Pour l'année scolaire 2016-2017, plus de 1 500 élèves bénéficiaient de la période d'admissibilité de 4 ans au soutien financier au cours d'anglais langue additionnelle. De nombreux élèves en immersion, entre 9 et 12 % (par niveau scolaire), s'étaient déclarés d'identité autochtone. Par ailleurs, environ 6 % des élèves d'écoles comptant une clientèle ayant des besoins spéciaux (subventionnés ou non, mais diagnostiqués) étaient inscrits au Programme d'immersion française. Bref, les classes d'immersion française présentent une diversité grandissante. Le milieu se doit donc d'être inclusif et d'offrir le soutien requis.

Pour fournir un soutien à tous les élèves dans un milieu francophone immersif, il importe de pouvoir compter sur du personnel qualifié. Malgré des difficultés constantes à recruter du personnel bilingue, particulièrement pour les postes exigeant un brevet d'enseignement, les écoles d'immersion ont

⁷ Le rapport de 2015-2016 inventoriait toutes les initiatives signalées par les écoles, alors que pour celui de 2016-2017, le nombre d'initiatives signalées était limité à cinq. La possibilité de comparaison entre les deux années s'en trouve par conséquent limitée.

maintenu une proportion louable d'employés bilingues à des postes de soutien administratif, de direction et d'enseignement de matières spécialisées. En gros, les deux tiers des écoles comptent des orthopédagogues bilingues, et trois quarts d'entre elles comptent au moins une ou un auxiliaire d'enseignement bilingue. Plus des trois quarts des écoles déclarent compter au moins un directeur ou un directeur adjoint bilingue. Cependant, moins de la moitié des écoles comptent des enseignants de musique, des conseillers en orientation, des concierges ou des bibliothécaires francophones. Pour réussir à créer un milieu immersif, les écoles doivent compter sur du personnel bilingue en proportion plus grande, particulièrement aux postes de soutien, de direction et d'enseignement de matières spécialisées, de manière à rendre normale l'utilisation du français au quotidien.

La richesse de l'environnement linguistique au sein duquel élèves et employés écoulent de nombreuses heures chaque jour constitue un aspect déterminant dans la création d'un milieu francophone immersif. L'utilisation du français hors des périodes d'enseignement indique aux élèves que le français n'est pas limité à la salle de classe et leur fournit l'occasion de l'utiliser dans différents contextes et de donner un sens à leur expérience linguistique. Bien que la mise en place d'un milieu linguistique riche était un champ d'action prioritaire pour les initiatives scolaires, on n'observe pas de changement important, durant les cinq années étudiées, dans l'utilisation du français hors des heures de la salle de classe et lors des diverses activités scolaires. En considérant la priorité qu'accordent les écoles à ce champ d'action et le temps requis pour observer l'effet de changements à long terme sur la culture scolaire, le Ministère s'attend néanmoins à observer une amélioration en temps voulu.

Valorisation de l'expérience linguistique et éducative des élèves

Mettre l'accent sur l'acquisition de la langue française	Un milieu scolaire enrichi	Impact sur l'apprentissage des élèves	Valoriser et encourager l'apprentissage des langues
--	----------------------------	---------------------------------------	---

Le Programme d'immersion française repose sur la philosophie que l'élève apprend la langue par le contenu des matières scolaires dans des situations d'apprentissage authentiques et significatives en contextes académique, social et culturel. L'expérience en français des élèves doit être renforcée et validée si l'on veut qu'ils apprennent à parler cette langue avec aisance et précision. Pour le volet *Valorisation de l'expérience linguistique et éducative des élèves*, le rapport de 2013-2014 recommandait d'accorder une attention particulière aux sous-catégories *Mettre l'accent sur l'acquisition de la langue française* et *Impact sur l'apprentissage des élèves*. Cette attention systématique à l'acquisition de la langue est nécessaire pour améliorer la précision et la compétence linguistique des élèves en développant et en renforçant leur confiance et leur engagement à parler français. Il est également nécessaire de considérer les attentes du programme à l'égard des élèves comme des moyens de mesurer leur succès au sein du Programme d'immersion française.

Le volet *Valorisation de l'expérience linguistique et éducative des élèves* s'est illustré comme le plus populaire au niveau des initiatives scolaires avec 66 mentions pour l'année 2016-2017. Les initiatives se répartissent en parts à peu près égales dans les quatre sous-catégories. Ces initiatives visaient la création de situations d'apprentissage pertinentes pour amener les élèves à améliorer leurs compétences en français dans toutes les matières scolaires, de même que l'application de l'approche intégrée à l'apprentissage linguistique qui mise sur la rétroaction corrective dans un environnement propice à la prise de risque. D'autres initiatives visaient davantage à encourager la responsabilisation des élèves à l'égard de leur apprentissage et le développement de l'identité plurilingue de ces derniers en tant qu'apprenants à vie. Le rapport de 2015-2016 ne présentait pas ce relatif équilibre entre les quatre sous-catégories; on y relevait beaucoup plus d'initiatives relevant des sous-catégories *Mettre l'accent sur l'acquisition de la langue française* et *Impact sur l'apprentissage des élèves*. C'est peut-être un signe que les écoles ont pris en considération les quatre sous-catégories du volet *Valorisation de l'expérience linguistique et éducative des élèves* pour amener ceux-ci à devenir des locuteurs francophones accomplis et confiants.

Le questionnaire sondait les écoles sur les attentes du programme qui valident l'expérience linguistique des élèves. Chacune des attentes nommait un aspect de la pratique pédagogique pouvant servir à développer chez les élèves une plus grande conscience du français et du contexte où on l'utilise. Bien que les données entourant les attentes du programme demeurent quelque peu constantes tout au long du cycle quinquennal, les éléments suivants ont été relevés :

- Pour les années scolaires 2016-2017 et 2015-2016, les attentes les plus fréquemment visées – c'est-à-dire « toujours » et « souvent » – ont été *S'engager à apprendre et à utiliser le français*, *Développer ses compétences linguistiques* et *Acquérir de la confiance en ses compétences linguistiques en français*.
- On observe une légère amélioration (« toujours » ou « souvent ») pour les attentes *Découvrir et expérimenter différents aspects de la francophonie* et *S'engager à apprendre et à utiliser le français*.
- Les catégories suivantes accusent une légère baisse dans toutes les matières : *S'impliquer au sein de la communauté francophone* et *Développer son identité comme apprenant et interlocuteur bilingue*.
- Les attentes ont été plus fréquemment ciblées dans les cours de français et, dans une moindre mesure, dans les cours de sciences humaines et de sciences de la nature. Les cours d'éducation artistique et de mathématiques ont aussi fourni des occasions de le faire.
- On observe une hausse marquée de l'attention accordée à l'attente *Découvrir et expérimenter différents aspects de la francophonie* dans les cours d'éducation artistique, d'éducation physique et éducation à la santé, et de mathématiques.

Des efforts restent à faire pour que toutes les attentes du programme soient constamment prises en considération et qu'elles s'intègrent au quotidien dans toutes les matières, en faisant de l'acquisition du français une part intégrante du programme scolaire. Une insistance accrue à l'égard de ces attentes aidera les élèves à cheminer vers le succès académique, stimulera leur engagement et leur motivation, et nourrira leur identité en tant qu'apprenants et locuteurs plurilingues.

Le personnel enseignant et l'apprentissage professionnel

Le recrutement et la rétention du personnel	L'apprentissage professionnel
---	-------------------------------

Pour fournir aux élèves une éducation en français de bonne qualité, la viabilité et l'essor du Programme d'immersion française passent par le recrutement et la rétention d'éducateurs (enseignants et directeurs d'écoles) ayant les compétences requises : compétences langagières, connaissances culturelles et méthodologie adaptée à l'enseignement d'une langue seconde soutiennent l'apprentissage des élèves et la prise de décision. Tout au long de la période quinquennale, les données montrent que l'embauche d'éducateurs qualifiés à cet égard demeure difficile. Le rapport de 2013-2014 recommandait, en guise de mesure de rétention du personnel, de soutenir les employés dans la poursuite de leur carrière en leur donnant accès à des activités d'apprentissage professionnel. Le personnel administratif des écoles devrait faire l'objet d'une attention particulière afin que ses membres soient correctement outillés pour donner une direction à la collectivité de l'école.

Presque toutes les initiatives relatives à cette attente visaient à développer les capacités des enseignants par l'apprentissage professionnel, soit 45 des 48 initiatives présentées dans le rapport de 2016-2017, et 43 des 51 que présentait le rapport de 2015-2016. Le réseautage et les occasions de planification, les séances portant sur une matière en particulier et les discussions entourant la vision de l'immersion française comptaient parmi les activités mentionnées. De nombreuses écoles ont concentré leurs initiatives sur l'apprentissage professionnel, et en 2016-2017, les sujets les plus fréquemment abordés, tant au primaire qu'aux niveaux intermédiaire et secondaire, étaient :

- *La littératie;*
- *La méthodologie propice à l'acquisition d'une langue par le contenu;*
- *La vision et la philosophie du Programme d'immersion française;*
- *La numératie;*
- *Le perfectionnement professionnel propre à une matière en particulier.*

Les écoles ont également indiqué leurs priorités en matière d'apprentissage professionnel; celles-ci sont différentes des sujets d'apprentissage professionnel qui ont été retenus sans pour autant y être étrangères. On observe un déplacement des priorités depuis le début du cycle quinquennal. Les principales priorités nommées aux trois niveaux scolaires étaient :

- *La littératie;*
- *La méthodologie propice à l'acquisition d'une langue par le contenu.*

L'accent sur la littératie et l'apprentissage du français par le contenu relève probablement davantage du déploiement de la vision du Programme d'immersion française et du choix du gouvernement de faire de la littératie une priorité stratégique.

Le recrutement d'éducateurs demeure un défi important dans la mise en œuvre réussie du Programme d'immersion française. C'est une indication claire de la nécessité d'adopter des stratégies de rétention et de planifier le remplacement des éducateurs qui partent. Le soutien des administrateurs – qu'ils soient nouveaux ou chevronnés – et la multiplication d'occasions d'apprentissage professionnel pour les éducateurs constituent deux exemples.

Les tendances en matière d'inscriptions

La visibilité et la communication	Les points d'entrée et de transition	La rétention
-----------------------------------	--------------------------------------	--------------

Les inscriptions au Programme d'immersion française augmentent partout dans la province, ce qui constitue un succès pour les divisions scolaires. Ce taux d'inscription accru masque souvent les difficultés à maintenir les élèves dans le programme; environ la moitié d'entre eux s'en retirent à un moment ou un autre de leur parcours scolaire. Puisque l'attrition fragilise la stabilité du programme, le rapport de 2013-2014 recommandait que des efforts concertés soient déployés pour améliorer la rétention des élèves, de la maternelle jusqu'à la 12^e année.

Les écoles ont énuméré peu d'initiatives pour ce volet, selon les données recueillies pour le présent rapport, pas plus qu'elles ne l'ont fait selon les données du rapport de 2015-2016. La promotion du Programme d'immersion française et la tenue de séances d'information sur les points de transition faisaient partie des initiatives mentionnées, de même que le suivi des données sur la participation au programme et l'attrition.

Les activités entourant la promotion du programme visent beaucoup plus les clientèles au niveau primaire que les élèves des niveaux intermédiaire et secondaire. Ce peut être parce que des écoles consacrent davantage d'efforts au recrutement qu'à la rétention des clientèles. Tous doivent comprendre que la visibilité et les communications font partie de manière explicite de la pratique au quotidien. De manière implicite, elles créent un environnement valorisant pour les élèves et stimulant pour les parents, et contribuent ainsi à la rétention. Il importe en outre de recommencer à cibler des stratégies pour aider les élèves en difficulté, pour les guider lors des points de transition et pour accroître le taux d'obtention de diplôme en immersion française.

Conclusion

Les écoles d'immersion française du Manitoba participent à la Revue de l'éducation en langue française depuis l'année scolaire 2013-2014. Les écoles ont continué à travailler à la pleine mise en œuvre du Programme d'immersion française en élaborant des initiatives qui renforcent leurs réussites et répondent aux défis identifiés. Alors que le cycle quinquennal de collecte de données touche à sa fin, il nous semble approprié d'examiner dans quelle mesure les écoles ont créé un Programme d'immersion française qui valorise l'expérience des élèves et les encourage à devenir des citoyens du monde plurilingues, confiants, fiers et engagés. L'analyse des données sur cinq ans révèle des succès et des défis qui permettent d'offrir un portrait actuel de l'immersion française au Manitoba aujourd'hui.

Ce rapport énumère des éléments de succès :

- Le milieu de l'immersion française présente une population étudiante de plus en plus diversifiée et peut compter sur un bassin important de professionnels bilingues. De nombreuses initiatives ont été mises en œuvre au cours des cinq dernières années pour créer un milieu linguistique riche.
- Le volet *Valorisation de l'expérience linguistique et éducative des élèves* est celui pour lequel les écoles ont mis en œuvre le plus grand nombre d'initiatives. Une imposante somme de travail a porté, au cours des cinq années de suivi, sur les méthodes pédagogiques propices à l'acquisition du français en vue d'améliorer les compétences langagières des élèves.
- Partout dans la province, l'amélioration des capacités des enseignants du Programme d'immersion française a mobilisé d'importants efforts d'apprentissage professionnel.
- Les inscriptions en immersion française ont connu une augmentation constante partout dans la province durant le cycle quinquennal.

Ces éléments de réussite sont essentiels, mais insuffisants pour garantir la pleine mise en œuvre du Programme d'immersion française dans toutes les écoles du Manitoba. En effet, certains défis persistent.

- Il est encore difficile de créer et de maintenir un environnement francophone vraiment immersif, notamment dans les écoles dites à double voie en raison de la difficulté à recruter du personnel bilingue qualifié, particulièrement dans les domaines spécialisés, ainsi que du manque de visibilité du français et d'occasion de l'utiliser dans l'école.
- Les attentes du programme – particulièrement au niveau de l'acquisition du français – ne font pas l'objet d'une attention consciente et constante dans toutes les matières et dans les diverses activités scolaires.
- Le recrutement et la rétention de personnel qualifié (enseignants et membres de la direction) demeurent difficiles alors qu'ils influent sur la qualité et l'accessibilité du programme.
- L'attrition des élèves se poursuit à un rythme important de la maternelle jusqu'à la 12^e année, ce qui menace la stabilité du programme – particulièrement aux points de transitions – et a un impact négatif sur le taux d'obtention du diplôme d'immersion française.

Ces difficultés nuisent à la pleine mise en œuvre du Programme d'immersion française et, par conséquent, à la qualité de l'expérience qu'en ont les élèves.

La recommandation pour l'avenir consiste à poursuivre la collaboration et le dialogue entre les écoles, les divisions scolaires et le Bureau de l'éducation française pour que nous puissions travailler collectivement à répondre aux besoins changeants du Programme d'immersion française et à améliorer sa mise en œuvre dans toutes les écoles. Une question doit constamment demeurer à notre esprit :

Comment engager suffisamment l'élève pour qu'il apprenne et utilise le français afin d'acquérir les compétences linguistiques nécessaires pour communiquer efficacement, d'avoir confiance en ses compétences linguistiques et de voir la pertinence du français dans sa vie en tant que citoyen plurilingue?

Pour garantir la réussite globale du programme, il nous faut cibler des initiatives déterminantes où des défis ont été relevés, afin de soutenir les élèves dans le développement continu de leurs compétences en français, leur succès académique et l'acquisition d'une identité plurilingue.